Huitième année. — N° 315 — On s'abonne aux Bureaux du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 25 AVRIL 1914

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 48-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

SOMMAIRE

Le Préjugé des Sexes, JEAN FINOT.
Notes d'actualité : Mektoub ! ODETTE BUSSARD.
Réunions de la Huitaine.
Pour le Suffrage des Femmes : Le Scrutin suffragiste du Journal. — Grand Meeting suffragiste de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes, M. GRIMMER.
Glanes d'histoire, LÉA BÉRARD.
Le Féminisme à La Réunion, LOUISE FRAFFIER.
Bulletin de l'Etranger.
Les Gagne-Pain de la Femme.
Le Mouvement féministe.
Chronique des Œuvres et Institutions.
On nous écrit.
Les Livres, ALICE BERTHET.
Le Théâtre.
Echos.
Livres nouveaux.
Expositions ouvertes.
La Presse et les Femmes.
Feuilleton : Tous et Toutes, C. PAULINE CHAIZE.
Les Poètes de "La Française", PIERRE DE BOUCHAUD.

Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.

La directrice reçoit le mercredi après-midi.

Le Préjugé des Sexes

Nous sommes heureux de donner ici le texte complet de la communication que M. Finot, souffrant, n'a pu venir faire lui-même au grand meeting de l'U. F. S. F. Cette communication, lue remarquablement par un membre de l'Union a été très écoutée et très applaudie.

Le préjugé des sexes est la source unique d'où découlent presque toutes les misères sociales de la femme, de même que celles de l'homme.

La femme égale à l'homme sans être identique à l'homme, voilà le seul principe qui, enraciné dans la conscience des deux sexes, aurait pu leur épargner la lutte séculaire ayant pour résultat l'abaissement de la femme et par cela même la diminution de l'homme.

Car leurs affaires à tous deux ne vont pas du tout.

L'œuvre exclusive de l'homme, au point de vue politique et social, paraît crouler de toutes parts. La paix armée, l'alcoolisme et la phtisie, sans parler d'autres plaies sociales, sèment la ruine morale et matérielle.

Le parlementarisme, qui incarne la liberté, donc le côté essentiel de la vie morale de l'humanité de nos jours, est profondément atteint.

Une guérison prompte et décisive s'impose, mais elle paraît improbable en dehors de la participation de la femme aux affaires publiques.

La femme demande donc son entrée dans la vie publique non seulement guidée par le souci de ses propres intérêts, mais aussi au nom de ceux de la communauté terriblement compromis par l'homme.

Elle continuera sans doute à la réclamer pendant longtemps, car le préjugé des sexes conduisant les hommes et même les plus dignes d'entre eux, les empêchera de donner satisfaction à la justice.

La femme devrait elle renoncer, dans ces conditions, à revendiquer ses droits ? Aucunement.

Son devoir sacré l'oblige à ne négliger aucun moyen pouvant précipiter le salut des hommes. Mais elle aurait tort de vouloir se borner à solliciter de la seule générosité ce qu'elle pourra se procurer par ses propres ressources.

Entendons nous bien.

Il ne s'agit point de mesures violentes et révolutionnaires, de la propagande par le fait des suffragettes d'outre-Manche. Bonne ou mauvaise en Angleterre, celle-ci serait désastreuse pour leur cause en France. Permettez moi de vous suggérer une idée. Et, de grâce, que sa simplicité ne vous effraie point ! Car nous tenons un peu trop aux remèdes complexes et imposants qui par cela même restent souvent sans effet. Nous trouverions ridicule, au point de vue mécanique d'amener une locomotive pour chauffer un verre d'eau. Mais dans la vie publique et sociale ce phénomène se produit tous les jours sans nous offusquer autrement. On vote des lois majestueuses et l'on mobilise toutes les forces de l'Etat pour obtenir des effets imperceptibles. Bien plus, c'est le contraire qui nous étonnerait. L'on n'admettra par exemple jamais que la simple suppression des 9/10 des débits de boisson puisse détruire l'alcoolisme en France, qui la diminue dans ses forces vitales. On n'admettra pas non plus qu'une simple loi établissant la responsabilité ministérielle puisse débarrasser la France de maints scandales politiques qui attristent sa vie.

Ce serait trop simple, s'écrie-t-on, et l'on passe à l'ordre du jour.

Ma recette est, hélas ! aussi très simple. Mais j'ai la bonne chance de m'adresser à l'esprit judicieux et au sens pratique des femmes.

La voici : La femme incarne partout la famille et l'éducation. C'est elle qui forme les générations futures et impressionne d'une façon indéracinable leur conscience. Elle a pour devoir d'apprendre à l'homme et à la femme de demain la valeur réelle des deux sexes. Que la femme s'efforce de détruire le préjugé encore plus bête que vénérable de son infériorité, et ce préjugé aura sous peu vécu.

C'est l'affaire d'une ou deux générations. Sur les ruines du préjugé détruit s'établiront de nouveaux rapports juridiques et moraux. Ils assureront le bonheur et la paix morale des deux sexes. L'homme et la femme deviendront normalement égaux devant le code et les mœurs, car ils l'auront été déjà dans nos consciences.

Le triomphe de la justice sexuelle s'établira ainsi sans lutte et surtout sans grands obstacles à vaincre, mécaniquement, paisiblement.

Un petit « manuel de justice sexuelle » et attrayant au plus haut degré, s'impose. Quelques femmes, et même quelques hommes de bon sens, réunis, sauront facilement lui fournir sa forme et son contenu simple, éloquent et invincible.

Vous répandrez ensuite ce manuel en des millions d'exemplaires afin que toutes les mères puissent s'en imprégner. Et ce sera la meilleure, car la plus efficace des propagandes.

Jean Finot

M. Finot est, on le sait, non seulement l'esprit le plus fécond en idées neuves, mais un homme d'action extraordinairement pratique, il n'a pas émis ci dessus une idée destinée à rester sans suite. Grâce à son généreux concours, le manuel dont il parle deviendra bientôt une réalité.

NOTES D'ACTUALITÉ

Mektoub ! — Le mot symbolique des mahométans n'a point cours qu'en Orient. On peut même dire qu'il caractérise assez bien l'état d'âme comme la manière d'être de plus d'une contrée occidentale latine et, très particulièrement, de la nôtre. En est-il un plus typique exemple que celui des grands accidents ?

Au lendemain de ces catastrophes nationales que furent Courrières, Iéna, les inondations de 1910, et, hier encore, la collision de Melun, le pays frémissant, secoué à la fois dans ses sentiments les meilleurs et dans sa tranquillité optimiste, se lève et demande à ses conducteurs d'éviter le retour de pareilles calamités. Mais, ceux-ci commencent par prendre des sanctions. Gare à ceux qui, de près ou de loin, eurent le malheur d'être mêlés au sinistre ! Ingénieurs, officiers, chefs de gare sont traduits et assignés ; quant au fretin : matelots, mécaniciens, chauffeurs et aiguilleurs il en prend, non pas pour son grade, si j'ose dire, mais en raison inverse du galon. C'est tellement commode de punir la main qui agit, au lieu de la tête qui commande ? Et puis, quand on a bien et dûment établi les causes, constaté les effets, signé et contresigné rapports, expertises et contre-expertises on enterre les victimes. Oh, pour ça, par exemple, on fait admirablement les choses. Un élan magnifique met tout un peuple en deuil, accumule sur les cercueils couronnes et drapeaux, ce qui est bien, ouvre des souscriptions pour les familles, ce qui est mieux.

Après cela, le sentiment populaire commence à s'apaiser. On sait qu'une « commission » a été nommée pour « étudier la question du sinistre et en prévenir le retour », et on lui laisse toute latitude pour accomplir sa tâche. Il paraîtrait même presque indiscret de revenir là-dessus.

« Donnez-nous, dit ce peuple, un roi qui se remue ». Bon pour des grenouilles de parler ainsi ; quant à nous il nous suffit fort bien de savoir que nous en avons un — ne sommes nous point sous le règne des Commissions ? Aussi bien est-ce tout à-fait rassurant de songer qu'il y a un « corps responsable » qui travaille pour nous et auquel nous aurons toujours la ressource de nous en prendre si ça ne réussit pas.

Il n'y a qu'un malheur, le malheur qui attend tous ceux qui font travailler les autres sans les surveiller : *c'est que les autres ne font rien*. J'entends bien que ce n'est pas toujours de leur faute, et que certaines catastrophes, paraît-il, sont inévitables. Pourtant, sans être ingénieur, il semble à première vue, que l'adduction des eaux du Lac de Genève ou les travaux de Paris-Port-de-Mer, très réalisables l'un ou l'autre, sont tout de même plus difficiles et coûteux à établir que la fabrication rationnelle et honnête des poudres ou que les ouvrages contre les inondations. Oui, mais, il est bien plus intéressant de s'occuper d'une entreprise nouvelle que d'un événement déjà périmé sur lequel, d'ailleurs, pèse quelque chose de la fatalité. C'était écrit ! C'est écrit, il *faut* qu'il y ait des accidents. Et le public s'endort d'un œil et la Commission des deux.

La catastrophe de Melun, dont je parlais tout à l'heure, a-t-elle servi de leçon ? On se rappelle le *tollé* général qui s'éleva alors contre les grandes Compagnies qui ne protègent point les vies à elles confiées, contre l'Etat qui n'exerce qu'une surveillance illusoire, etc., etc. Enfin, on attrapa un responsable, le mécanicien : on le chargea de tous les péchés d'Israël et la vindicte publique se trouva déjà mieux. Et puis, on promit des réformes et plus vite que ça ; les uns proposèrent ceci et les autres cela, mais on ne les écouta pas : on pensait déjà à autre chose.

Heureusement que quelqu'un y pensait encore. Les premiers intéressés, mécaniciens et postiers, ne cessaient d'examiner une question aussi vitale pour eux. Il ne reste guère de place pour le fatalisme dans un cerveau hanté par la vision du remblai ou de la prison. Ce fut, si je ne m'abuse, un postier qui trouva une combinaison permettant d'avertir automatiquement de la fermeture du signal, non seulement le mécanicien et le chef de train, mais encore tous les voyageurs. Les journaux ont annoncé avec détails sa découverte. Qu'en est-il advenu ? Mystère et Commission ! On n'en sait rien. A-t-on examiné l'invention ? Ou bien a-t-on prié l'inventeur de bien vouloir s'occuper d'oblitérer les timbres de la correspondance ? Le fait est qu'on n'en entend plus parler.

Cette semaine, les mécaniciens s'agitent à leur tour, et dans un grand meeting professionnel, ils viennent de discuter l'adjonction sur la locomotive d'un troisième employé faisant fonction de guetteur. La chose a failli mal tourner, les intérêts des chauffeurs se trouvant opposés à ceux des mécaniciens et ceux-ci craignant une diminution de traitement. Enfin, la motion est votée, elle met tout le monde d'accord, elle n'est pas très coûteuse ; bref, elle a toutes le qualités, sauf une. Car comment adopter une réforme aussi simple ? Vous verrez qu'on ne le fera pas et que l'on continuera à dire : Mektoub !

Odette Bussard.

Réunions de la Huitaine

— Réunions électorales organisées par l'U. F. S. F., le soir, à 8 h. 3/4.

— Vendredi 24. — I. 27, rue de Poissy, 5e arrondissement, Mmes Delaporte, Kauffmann, Daste ; MM. Jutot, candidat de l'U. F. S. F., Quillent, conseiller prud'homme ouvrier.

II. 9, rue de Vaugirard, 6e arrondissement, Mmes Daste et Klein, M. Parod, candidat de l'U. F. S. F., M. Bertrand.

III. Ecole de la rue de Florence, 8e arrondissement : Mmes Jane Misme et Sommer, M. Brochet, candidat.

IV. 46, rue Boulard, 14e arrondissement : Mmes Le Verrier et P. Rebour.

V. 30, boulevard Arago, 13e arrondissement : Mlle Halwachs, M. Mercier, candidat de l'U. F. S. F.

Samedi 25. — 27, rue Las-Cases, 7e arrondissement : Mmes Marguerite Durand et Pauline Rebour, MM. Victor Basch, Dr Jacquet, de Ricci et Paul Kahn

— Samedi 25. — 103, rue Saussure, 17e arrondissement : Mme Suzanne Grumberg et M. Bertrand, réunion faite en commun avec le parti socialiste du 17e arr.

— Lundi 27 avril, 6 h. 1/2 du soir, 28, rue Serpente, « La discipline à l'école maternelle », conférence par Mme Marthe Chenon.

— Lundi 27 avril, à 9 heures, 5, rue Las-Cases, assemblée générale du Groupe de Paris de l'U. F. S. F.

— Vendredi 26 avril 1914, préau de l'école de garçons, 10, avenue de la Motte-Picquet (VIIe).

J.-E. Coryn, candidat du parti socialiste, avec le concours de Mme Alice Le Mazière, déléguée de l'U. F. S. F.

POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Le Scrutin Suffragiste du *Journal*

Voici le bulletin et la note publiés par *Le Journal* pendant toute cette semaine :

LE JOURNAL
100, Rue de Richelieu, Paris

SCRUTIN DU 26 AVRIL 1914
SUR LE DROIT DE VOTE DES FEMMES

CARTE D'ÉLECTRICE

Je désire voter

Nom ..... SIGNATURE :
Prénoms .....
Adresse .....

Les Françaises qui désirent prendre part à la consultation nationale organisée par le *Journal* sur la question du Vote féminin trouveront, chaque jour et à cette place, un bulletin de vote semblable à celui que nous publions ci-dessus. Elles n'auront donc qu'à le découper et à le remplir.

***

Quand toutes les indications nécessaires auront été inscrites sur le bulletin, celui-ci devra être placé sous une enveloppe portant, lisiblement écrite, la suscription suivante :

« Suffrage des Femmes »
LE JOURNAL, 100, rue Richelieu, Paris.

Ce bulletin devra être accompagné d'une enveloppe ou d'une carte postale quelconque reçue précédemment au nom de l'expéditrice et portant le timbre de la poste. Cette enveloppe ou cette carte, quelle qu'en soit l'origine, servira de pièce d'identité.

Le bulletin de vote une fois placé sous enveloppe fermée, il suffira de remettre celle-ci le 26 avril, avant six heures du soir, à n'importe quel dépôt, librairie ou kiosque, où le *Journal* se trouve habituellement en vente. Ces plis renfermant les bulletins seront recueillis par nos soins.

Des sections de vote seront organisées dans le hall du *Journal* où les bulletins de vote seront aussi reçus, de même qu'ils le seront dans toutes les sections de vote organisées par les sociétés suffragistes.

Toutefois, les dames qui voudraient adresser directement au *Journal* leur bulletin de vote ont toute facilité de le faire en observant les indications énumérées ci-dessus relativement à la suscription de l'enveloppe et à son contenu.

Les votes par correspondance, sous enveloppe affranchie et fermée, seront reçues jusqu'au dimanche 3 mai inclusivement.

***

Le dépouillement du scrutin féminin sera fait au *Journal* avec le plus grand soin, sous le contrôle d'un comité spécial.

Les bulletins de vote et les enveloppes, après le dépouillement du scrutin, seront détruits ; aucune signature ne sera publiée ni divulguée.

ENVOIS DE BULLETINS DÉTACHÉS

Toute personne qui, pour faciliter le vote du *Journal* voudra se charger de faire signer des bulletins à domicile, est priée de demander des bulletins à Mme de Witt Schlumberger, présidente de l'U. F. S. F., 14, rue Pierre Charron, qui est d'accord avec le *Journal*.

L'État-Major du Féminisme français

Mme ISABELLE BOCELOT

Présidente d'honneur du Conseil National des Femmes françaises

Née à Paris (1838), Directrice générale de l'*Œuvre des Libérées de Saint-Lazare* (1887-1906), Chevalier de la Légion d'honneur (1894), Présidente d'honneur du *Conseil National des Femmes françaises* (1901), Membre du Conseil supérieur d'Assistance et d'Hygiène (1906), a publié *Trente ans de Solidarité* (1908).

Les bulletins signés devront être renvoyés soit à Mme de Witt-Schlumberger, soit au *Journal*, 100, rue Richelieu, avant le 3 mai.

SECTION DE VOTE DE L'U. F. S. F. A PARIS

Une section de vote pour l'enquête du *Journal* sera ouverte le dimanche 26 avril, dès le matin à neuf heures, au siège social de l'U. F. S. F., 33, rue Scheffer. Entrée par la petite porte de droite. Le *Journal* enverra un représentant.

Cartes postales " Je désire voter "

La Française édite une série de 6 cartes postales, dessinées par Mlle Suzanne de Callias à propos du scrutin du *Journal*. Ces cartes portent toutes pour légende la formule : **Je désire voter...** suivie d'une des raisons qui expliquent ce vœu. La série 0,30 centimes, par la poste, 0,35 cent ; les dix séries 2 fr. 50 ; par la poste 2 fr. 65.

Grand Meeting Suffragiste

de l'UNION FRANÇAISE pour le SUFFRAGE DES FEMMES

La grande réunion organisée par l'Union française pour le Suffrage des Femmes, dans la salle des Fêtes du *Journal*, le 20 avril, a eu un plein succès.

La salle et ses dépendances furent dès 8 h. 1/2 archi-comblées. Douze cents personnes, dont la moitié debout, s'y pressaient à s'étouffer ; et, à la porte, la police refusait l'entrée aux nouveaux arrivants. A notre grande joie, nous avons pu constater que l'élément populaire se mêlait abondamment, dans le public, aux auditrices bourgeoises. Comme toujours, avec ce mélange et en de pareilles conditions d'entassement, les orateurs ont trouvé devant eux un public bouillant, démonstratif, vite ému, vite en colère, supportant mal la dialectique, tel que jamais la plupart des oratrices n'en avaient eu de pareil. Nous avons pu constater quelle extraordinaire aptitude à l'action publique, la plupart, jeunes, presque débutantes, ont si rapidement acquise, par la maîtrise avec laquelle elles se sont fait écouter.

Cette séance fait le plus grand honneur à l'U. F. S. F.

Mme de Witt-Schlumberger, présidente de l'Union française, ouvrit la séance par des remerciements au *Journal* qui, par une campagne de presse adroite, permettait de constater l'unanimité du mouvement suffragiste ; il faut bien avouer que les réformes demandées par le sexe masculin n'ont jamais provoqué pareil intérêt ; c'est que les revendications féminines se produisent partout à la fois ; coïncidence encourageante ; *le même jour* de l'an 1913, les femmes de Laponie, par des chemins couverts de neige, les femmes de Prétoria, sur les routes ensoleillées du Sud africain, s'en furent porter leur bulletin de vote aux sections électorales, dans les régions situées presque aux deux pôles opposés du monde. C'est que les réclamations des femmes sont basées non seulement sur des questions économiques, diverses suivant les pays, mais sur des questions morales semblables sous toutes les latitudes : lutte contre l'alcool et sa sœur la tuberculose, contre les jeux, la prostitution, pour la préservation de la race.

Par solidarité les femmes aisées, qui n'ignorent plus les misères des travailleuses, veulent travailler à obtenir pour leurs sœurs moins fortunées l'allégement du fardeau quotidien : elles espèrent payer ainsi la dette contractée par le privilège de leur naissance, et c'est pourquoi, délaissant la tranquillité familiale et sociale passée, elles viennent faire propagande pour les autres femmes, afin de leur obtenir l'arme qui permettra un peu plus de justice, savoir le Bulletin de vote.

M. Jean Finot, retenu par la grippe, avait pris soin d'envoyer la communication publiée en tête de ce numéro.

Après lui **Mme Le Verrier**, vice-présidente de l'Union, fait un court historique du mouvement féministe à l'Etranger, dans les pays où les femmes ont obtenu le droit de suffrage. « En France, dit-elle, accorder le vote aux femmes, semble une catastrophe ; les affaires marchent déjà si mal, dit-on, quand les femmes s'en mêleront, que sera-ce ? Nous répondrons : cela ira moins mal ; si certaines choses continuent à aller comme aujourd'hui, d'autres, par contre, iront beaucoup mieux. Les Françaises valent bien les autres femmes ; et si en Norvège, en Danemark, en Finlande, dans les Etats américains, en Australie, en Nouvelle-Zélande, l'introduction de l'élément féminin dans les Conseils municipaux, dans les Assemblées politiques, a eu d'excellents résultats, il n'y a aucune raison pour qu'il n'en soit pas de même chez nous. Tous ces Etats eux-mêmes ont proclamé les progrès réalisés grâce aux femmes. En France les hommes doivent nous accorder le « Suffrage » puisqu'ils ont prouvé que *seuls* ils étaient incapables de faire adopter les mesures qui doivent assurer le bonheur du foyer, des enfants, du pays.

M. Chenevier, Vice-président de la Ligue d'électeurs pour le Suffrage des Femmes, dans la suite prend avec joie l'occasion de parler au lieu et place de M. Du Breuil de Saint-Germain, actuellement en province. Il traitera : *de l'intérêt que les hommes ont au Suffrage des Femmes.*

Ce n'est nullement par esprit de sacrifice, ni par amour du prochain, c'est le plus humainement par intérêt qu'ils [illegible] pour *renforcer* l'action masculine, qui [illegible]

qu'après 66 ans de participation au gouvernement de la nation, les résultats sont si peu satisfaisants. Que voyons-nous en effet? Des hospices regorgeant de malades, des asiles d'aliénés combles de pensionnaires, une criminalité en croissance perpétuelle par l'apport d'une criminalité juvénile inconnue jusqu'alors; — l'alcool, ce poison, vendu par tout venant même à des enfants; — une insuffisance notoire de salubrité, d'hygiène. Tous les efforts masculins sont restés vains parce qu'hélas, l'Etat lui-même vit de l'alcool, du jeu, de la prostitution : n'a-t-il pas **besoin de remplir ses coffres toujours vides?** L'élément moralisateur, capable d'appliquer l'hygiène publique, ne peut être fourni que par une troupe de femmes de bonne volonté; c'est pourquoi la Ligue a fait appel aux femmes et a reçu un accueil enthousiaste parce que l'élément féminin groupé, déjà organisé, déjà prêt à la lutte vit dans cette association le moyen d'utiliser, *à l'avantage de tous*, la volonté, l'intelligence, le sens politique propre à la femme.

Les hommes sont devenus suffragistes parce qu'ils ont compris que c'est l'intérêt de l'enfant, ce citoyen de demain; les vertus féminines seules lutteront efficacement contre la mortalité infantile, contre la dépopulation causée par les ravages de l'alcoolisme.

Penser à l'enfant cela amène tout naturellement à penser à la femme doublement victime des vices sociaux; n'est-ce pas la mère qui souffre le plus de l'enfant mal venu; n'est-ce pas la femme qui pâtit de la dépense faite par l'alcoolique, et qui par la faute du mari ivrogne tombe dans le traquenard du travail à domicile ou à l'usine, cause de la décadence du foyer. La Ligue demande d'abord le suffrage municipal parce que les femmes y feront leurs preuves; devant d'heureux résultats le Parlement accordera bientôt le suffrage politique, pour le plus grand avantage du pays.

Mme Jane Misme, Vice-présidente de l'U. F. S. F. traita ensuite « de l'Education politique des Femmes ». Cette éducation est, dit on, indispensable à la femme avant son accession à la vie politique. Que doit être cette éducation? peut-elle s'acquérir avant toute possession de droits? Nous publierons dans le prochain numéro la réponse faite par Mme Misme à ces questions.

Mme Marguerite Martin, qui parle ensuite, débute en disant que si les femmes sont désireuses de conquérir des droits nouveaux, elles ont aussi une éducation nouvelle à acquérir, et que le premier des devoirs qui leur incombe est de respecter la pensée d'autrui, même quand cette pensée est en contradiction avec les leurs.

Pour l'oratrice le Droit de suffrage est basé *sur le droit strict de l'individu* : les femmes sont des êtres humains au même titre que les hommes; comme eux, elles veulent obtenir le respect de leurs volontés. Nous voyons toutes dans le droit de suffrage un moyen de nous défendre dans le domaine du travail contre l'exploitation. Les nécessités économiques ont chassé la femme du foyer; la faute ne peut leur en être imputée, et puisque ce mal est sans remède, il faut organiser le travail de façon à ce que hommes, femmes et enfants n'aient pas à en souffrir. Une cité, agglomération de foyers, est d'autant plus malheureuse qu'elle contient plus de foyers besogneux. La femme seule connaît bien ses intérêts, seule elle sera capable de les bien défendre et puisqu'elle comprend ses devoirs de solidarité, nous pouvons espérer une victoire prochaine.

Mme Compain, après une revue rapide du travail actuel dans les groupements féminins à Genève, à Lausanne, en Allemagne, en Alsace, trouve que les efforts faits en France ne peuvent passer inaperçus ni rester vains. Si au temps ancien où les femmes ne s'inquiétaient nullement de la Cité, nul ne pensait à leur octroyer un bulletin de vote, il ne peut plus en être de même aujourd'hui, alors que non seulement à Paris mais dans toutes les provinces, les femmes acquièrent une mentalité nouvelle, et désirent participer, comme les hommes, aux charges sociales. Aussi fait-elle appel aux hommes conscients pour obtenir d'eux que la femme jouisse des droits capables, dans un avenir prochain, de donner à tous une vie plus heureuse.

Mme Sac. Grumberg, avocate à la Cour, déclare à son tour que l'on nous reproche de réclamer souvent, et bien haut *nos droits* et d'oublier quelque peu *nos devoirs*; pour montrer qu'au contraire nous ajoutons chaque jour à la liste déjà longue de nos obligations de nouveaux devoirs sociaux, elle vient nous entretenir d'une œuvre née d'hier, où la collaboration féminine peut être excellente : la *réorganisation des tribunaux d'enfants*.

En 1880, les juges eurent à examiner 25.000 cas de jeunes gens ou de jeunes filles au-dessous de 16 ans, susceptibles de se voir appliquer les peines édictées par la loi; en 1910 le nombre de ces délinquants juvéniles atteignait 37.000. Pourquoi une hausse aussi décourageante qu'effrayante? parce que la plupart de ces dévoyés n'ont pas été suffisamment surveillés par une famille où le père, trop souvent alcoolique, où la mère, occupée au dehors, ne se sont pas souciés des fréquentations de leur progéniture. Classés en voleurs, mendiants, vagabonds, prostituées, ces adolescents ne sont pas tous gangrenés jusqu'aux moelles. Placés dans les patronages, rendus à leur famille avec promesse de surveillance plus étroite, beaucoup s'amendent. Ceux que les familles abandonnent sont envoyés « en correction » pis aller qui n'est jamais un remède. Aussi a-t-on pensé à créer, pour suppléer la famille incapable, un corps d'hommes et de femmes de bonne volonté qui assumeraient la lourde tâche de diriger moralement ces apprentis du mal, de surveiller leur travail, d'encourager leurs efforts de montrer à ces enfants ignorants des tendresses familiales, un peu de sympathie, un peu d'affection.

Que doit-on faire pour être admis parmi ces surveillants bénévoles?... présenter sa candidature au Président du Tribunal qui, certain de la moralité du demandeur, lui confiera de jeunes pupilles sur lesquels il devra veiller avec la sollicitude d'un père ou d'une mère modèles.

C'est à cette tâche ingrate que Mme Grumberg convie les femmes, certaines de trouver dans leur dévouement l'aide efficace.

Mme Brunschwieg, secrétaire générale de l'Union française, à son tour fait connaître à l'assistance la méthode d'action de l'U. F. S. F. Elle montre comment Paris et la province, grâce aux 80 groupes créés, coopèrent aux réformes sociales. Mais pour ce travail auquel elle invite toutes les femmes raisonnables où chacune apportera suivant son tempérament une participation différente, il faut une volonté tenace, de l'ordre, de la méthode. Et c'est justement par ordre, par méthode que l'U. F. S. F. ne réclame actuellement que le suffrage Municipal. En effet, un projet (loi Dussaussoy-Buisson) est déposé au Parlement, accueilli par plus de 300 députés; est-ce le moment de l'abandonner, ne serait-ce pas lâcher la proie pour l'ombre ? n'est-il pas plus logique d'obtenir d'abord le vote de ce projet ? Nous demandons le suffrage municipal universel, *et ce peu* nous verrons à l'augmenter lorsque nous le tiendrons ferme.

Enfin Mme P. Rebour, secrétaire générale adjointe de l'U. F. S. F., après avoir rappelé la tactique proposée par l'Union, de faire campagne non pas *avec* ou *dans* les partis, mais *à côté d'eux*, montre les différents moyens employés à Paris, en banlieue, en province.

1° Les affiches ! déclaration de candidatures féministes, questionnaires envoyés à tous les candidats, et dont une grosse part revient au secrétariat avec signatures approbatives.

2° Réunions préparées et annoncées à l'avance, dans les endroits mêmes ou se tiennent les réunions électorales masculines.

3° Interventions des femmes, membres de l'U. F. S. F. dans les réunions électorales sont par l'exposé des desiderata féminins soit par interpellation aux candidats.

Le mouvement est en bonne voie; la marche ordonnée, calme, ne peut produire que des impressions excellentes même sur les adversaires du Suffrage.

Mme de Witt-Schlumberger avant de donner lecture du procès-verbal de la séance, offre la parole à **Mme Séverine** qui, avec le talent oratoire qu'on lui connaît rappelle ses souvenirs de militante déjà vieux de trente ans. Elle reconnaît bien simplement s'être leurrée sur la galanterie masculine de laquelle elle attendit longtemps le suffrage ; c'est cette longue attente d'ailleurs, qui la rend, à la fois, sceptique sur les promesses parlementaires et moins conciliante, dans les revendications. Ce ne sont pas *des droits* que nous devons réclamer, *mais le droit ce masculin de justice* et puisqu'en tout il faut de la stratégie, ne pourrait-on demander *le plus* pour avoir *le moins*!.. L'Education politique qui nous manque, qu'il sera bon d'acquérir, peut bien être remplacée par *cet instinct* qui nous différencie de l'élément masculin, cet instinct fait de finesse, d'observation; de méfiance, servira la femme autant dans la vie publique que dans la vie privée, et lui permettra « de se laisser moins facilement » rouler » que les hommes ».

Si tendresse, ordre, sagesse font la supériorité de la femme, il est une autre qualité que l'oratrice la prie d'acquérir; c'est la mansuétude qui amènera l'*Union*, seul élément d'un succès durable. Aussi Mme Séverine conjure t-elle toutes les femmes, tous les groupes, malgré leurs tendances diverses, de se tendre la main, de se fondre dans une Fédération où les unes et les autres oublieraient rancunes et divisions. « Nous devons, dit-elle, donner l'exemple des vertus; faire abnégation de nos intérêts personnels dans l'intérêt général des femmes, et il ne peut y avoir de victoires que s'il y a union; unissez-vous donc pour le triomphe de la cause qui amènera plus de bonheur dans la famille, la cité, l'humanité. »

Enfin, à minuit moins quelques minutes, l'ordre du jour suivant était **adopté à l'unanimité** :

Les douze cents personnes prenant part au meeting organisé, le 20 avril, dans la salle des fêtes du Journal, *par l'« Union Française pour le Suffrage des Femmes » :*

Demandent énergiquement à la onzième législature (avant même que les scrutins d'avril-mai l'aient constituée) de faire en sorte que les femmes soient électrices et éligibles aux élections municipales de 1916;

Approuvent les quatre-vingts groupes, les douze mille adhérentes et adhérents de l'U. F. S. F. et les Sociétés affiliées pour leur persévérante campagne en vue d'obtenir, dès la rentrée du Parlement, le vote de la proposition de loi Dussaussoy-Buisson, inscrite le 3 février à l'ordre du jour de la dernière Chambre :

Elles remercient chaleureusement le Journal;

1° Pour sa généreuse hospitalité;

2° Pour les articles suffragistes qu'il multiplie durant la présente période électorale;

3° Pour son initiative d'une consultation nationale des Françaises.

Elles engagent vivement les féministes à se prêter à l'expérience du « vote blanc » et à y faire participer toutes les femmes majeures de leur entourage.

Les Parisiennes présentes au meeting se donnent rendez-vous, comme électrices, puis comme scrutatrices, pour dimanche prochain, aux sections de vote créées par le Journal *et par les groupements suffragistes, notamment au siège de l'Union, 53, rue Scheffer.*

M Grimmer,
Membre de l'U. F. S. F.
Secrétaire du X^e arrondissement.

GLANES D'HISTOIRE

Quand les femmes gouvernaient...
Contre l'alcool.

Art. 71. — Ordonnons et commandons à tous nos magistrats de regarder qu'aucun de nos sujets, de quelque état et qualité qu'il soit, ne fréquente, pour s'ivrogner, les cabarets et les tavernes... Les coupables seront condamnés à la prison, au pain et à l'eau pendant 3 jours...

Défendons à tous les taverniers, maîtres d'hôtel, cabaretiers, de tenir maison ouverte à telle dissolution, sous peine de cent sols d'amende... laquelle peine ils encourront aussi si au temps et heures des prières publiques ils reçoivent en leurs maisons des gens pour boire ou pour manger, les étrangers et autres passants qui ne sont pas de l'endroit, exceptés...

Contre le luxe

Art. 72. — Parce que certains se débauchent et arrivent à la pauvreté par les superfluités et les excès ordinaires des banquets, festins et habits, enjoignons à tous nos sujets, sous peine d'une amende de cent livres..., de s'habiller en toute modestie, selon que leur condition sociale, ou qualités... le peuvent requérir, usant dans les noces et festins des biens qu'ils ont en leur puissance comme de dons venant de Dieu, en telle modestie et simplicité qu'ils ne donnent aucun scandale.

Ces ordonnances ont été promulguée, par Jeanne d'Albret, reine de Navarre, dame souveraine de Béarn, princesse française, le 26 novembre 1571.

Si les femmes modernes obtenaient quelque influence gouvernementale, il n'est pas douteux qu'elles s'inspireraient des décisions de leur illustre devancière.

Léa Bérard.

LE FÉMINISME A LA RÉUNION

A partir de Madagascar, quantité de créoles des îles madécasses qui retournent à leur cher pays natal ont envahi le pont. L'idiome de la Réunion s'entend de tous côtés, des visages connus se rencontrent :

— Tiens, c'est vous, Madame! Que venez-vous faire dans ce pauvre Bourbon si tombé, si ruiné.

Et les lamentations de se répéter : La Perle de l'Océan Indien n'est plus habitable, la politique y a tout saccagé, deux partis en présence luttent avec acharnement pour s'approprier le pouvoir, et non pour le triomphe de leurs idées...

— Vous verrez, continue-t-on à me dire, les familles les plus amies devenues irréconciliables.

— Entre hommes n'est-ce pas ? Mais les femmes?

— Oh ! Madame, encore plus terribles les femmes. Elles épousent les querelles de leurs maris, et sont acharnées, irréductibles. On ne connaît plus de sœurs, de mères, rien. On se fâche, on s'invective. Plus de réunions possibles. Madame une telle n'y va pas si elle doit rencontrer telle dame dont le mari est dans le parti contraire etc., etc.

Et j'écoute étonnée. Comment mes Créoles si passives, si pieusement enfermées dans les soins du Foyer, se sont émancipées à ce point.

C'est la vérité. Si elles repoussent le féminisme comme un état d'esprit révolutionnaire, elles ne craignent pas de se jeter dans la mêlée politique pour preuve de leur attachement à la cause du mari, du seul maître et dispensateur. Ainsi cette anomalie existe et l'homme créole si jaloux de ses prérogatives admet l'intervention féminine en sa faveur.

Je regarde cette évolution, j'écoute tous les propos, j'étudie le champ de bataille. Mais quel calme il faut que j'y apporte! N'ai-je pas été devancée d'une réputation *suffragette-anglicisée*! Ne suis-je point venue ici pour fomenter la révolte dans le cœur des négresses? Ma campagne en faveur de la Recherche de la Paternité n'a-t-elle point pour but de donner coûte que coûte des *pères blancs* à toutes ces négrillonnes?...

Heureusement ces légendes, pour ne pas dire ces commérages, sont tombées de jour en jour. J'ai vécu dans le silence, combattant pour mes affaires privées, mes droits d'épouse, outrageusement méconnus et *soutenus*!

Le terrain se déblaie, toute chose est revenue au point. Si personnellement je gémis, pour le Féminisme, j'ai lieu d'être fière du résultat obtenu.

A qui ai je parlé, à qui ai-je remis des numéros de *La Française*?... Aux femmes contraintes de travailler. Et tout de suite l'écho s'est répercuté. Oh! pauvres créoles vaillantes et résignées qui travaillent pour des salaires de famine. C'est pire qu'en France, qu'en Europe : on donne ici 25 francs par mois à des jeunes filles, dans les magasins du matin au soir et non nourries! 70 francs dans la Trésorerie où quatre demoiselles peinent depuis 15 ans, l'une tenant le grand livre, l'autre au guichet des mandats (la poste ne les délivre pas). Jamais un *congé*, (une seule augmentation de *10 francs* en 15 années de service), pas de caisse de retraites, tandis que les jeunes gens entrent à 125 francs et sont augmentés au fur et à mesure...

Dans les pensionnats elles obtiennent aussi 15 francs, 20 francs au plus comme surveillantes.

Les institutrices primaires sont en instance pour demander l application de la loi Symian. Elles réclament depuis des années.

Quant au travail à domicile, il ne faut point en parler. L'ouvrage est donné.

Comme l'île subit une crise d'économie sociale, que depuis plus de vingt ans les jeunes gens vont chercher des situations en Indo-Chine et à Madagascar, les vides de soutiens de famille se multiplient. Ce sont les femmes qui sont contraintes de chercher des moyens d'existence et font vivre de vieux parents et élèvent les jeunes enfants.

Un sentiment de révolte ou plutôt de protestation en est résulté. Je trouve les esprits féminins plus disposés à réclamer des droits. Déjà une conférence, un aperçu, sur le féminisme, a été faite, par une charmante jeune femme, à l'occasion d'une soirée donnée par la Jeunesse républicaine. Elle ignorait l'ampleur de notre mouvement, je lui donnai les documents de mon enquête sur le féminisme, parue dans *La Vie*, puis les numéros de *La Française*, et son travail fut parfaitement fait.

La question du féminisme, déjà soulevée à la Cour d'appel à la suite des accusations d'extravagance portées contre moi dans mes tristes et injustes affaires privées, fut défendue par l'avocat général, faisant fonction de ministère public; cet incident appela l'attention de l'opinion publique. La conférence de Mme Rivest venait ensuite éclairer les esprits, en attendant que je puisse moi-même prendre la parole, faire éclater, par le tableau de nos progrès, de notre activité, de nos travaux inlassables, la nécessité d'acquérir nos droits.

Dans cette île lointaine, chantée par de si grands poètes qui y sont nés, tels Parny, Bertin, Leconte de Lisle, Léon Dierx, Lacaussade, le bon grain a été semé, germera et produira de bons fruits. Je termine par cet espoir qui calme en moi les souffrances d'un autre genre, lesquelles tiennent à une question féministe que je ferai connaître aussi.

Louise Frappier.

Bulletin de l'Etranger

Les femmes russes dans l'industrie agricole

Nous extrayons les détails suivants d'une conférence faite par M. Edmond Théry, sur le développement économique de la Russie depuis 1900.

Mais où les progrès ont été plus considérables, c'est au point de vue des produits de basse-cour, au point de vue des produits de la laiterie. Ainsi en ce qui concerne la basse-cour et la laiterie, la Russie a exporté 77 millions de kilos de beurre en 1911 contre 32 millions en 1901, c'est-à-dire qu'en 10 ans la Russie a exporté 45 millions de kilogrammes de beurre de plus. Cela représente 140 0/0 d'augmentation. En valeur le beurre exporté de Russie représente aujourd'hui 190 millions de francs contre 71 en 1901, soit une augmentation de 119 millions de francs ou 170 0/0. Et enfin les œufs ont donné des résultats encore plus extraordinaires. La Russie en 1901 n'exportait que 1 milliard 997 millions d'œufs d'une valeur de 93 millions de francs. En 1911, la Russie a exporté 3 milliards 682 millions d'œufs représentant une valeur de 216 millions de francs. Or, pour vous donner une idée de ce que représente ce volume d'œufs, il me suffira de vous dire que la population de Paris pour une année entière, en 1912, par exemple, n'a consommé que 785 millions d'œufs, ce qui représente une consommation énorme pour les Parisiens, puisque cela fait une moyenne de 269 œufs, par habitant. Cette moyenne n'était que de 256 en 1906 et de 139 en 1891 ; par conséquent les Parisiens en ce qui concerne les œufs ont fait des progrès, mais les Russes en ont fait encore plus que nous.

Eh bien ! c'est à la femme russe qu'on doit ces résultats-là, à la femme russe comme professeur et à la femme russe comme paysanne. Figurez-vous qu'il y a en Russie deux Instituts agronomiques de femmes et ces Instituts fonctionnent exactement comme les Instituts agronomiques d'hommes. Celui de Moscou, que j'ai visité en détail, contient 500 élèves et les professeurs qui enseignent à la fois aux maisons d'hommes et aux maisons de femmes m'ont affirmé que les élèves femmes étaient bien supérieures aux élèves hommes. Je suis obligé de le constater puis qu'enfin l'affirmation m'en a été donnée par les professeurs eux-mêmes. Et il y a plusieurs raisons. Ainsi pour les analyses il est certain que les femmes sont beaucoup plus méticuleuses que les hommes et pour les détails d'administration également, de sorte que ces professeurs-femmes, ces agronomes féminins qui sortent des Instituts de Moscou et de Saint-Pétersbourg sont immédiatement retenues soit par les possesseurs des grands domaines qui veulent s'assurer au point de vue technique et administratif une très bonne direction, ou bien par les municipalités, qui également réclament des professeurs.

Eh bien ! ce sont ces femmes qui ont fait faire à l'industrie laitière et à la basse-cour les progrès dont je vous ai seulement donné un aperçu. Ne croyez pas d'ailleurs que la Russie exporte tout son beurre et tous ses œufs. Pour préciser un peu, j'ajouterai ce détail : c'est que, entre 1901 et 1911, la quantité de beurre transportée sur rails (et vous savez qu'il y a une foule de ménagères qui portent elles-mêmes leur beurre à la ville, sans que ce beurre laisse de traces soit à l'expédition des gares, soit au passage de la frontière) eh bien ! le beurre et le fromage qui ont été expédiés dans les gares de chemins de fer représentaient, en 1901, 147 millions de kilos, de 260 millions de kilos en 1911 ! Ceci vous indique, n'est-ce pas, les progrès énormes qui ont été accomplis en matière d'industrie secondaire agricole.

Les Gagne-Pain de la Femme

CONCOURS

Vérificateur calculateur au service du contrôle des assurances privées (branche vie). — Carrière accessible aux dames et aux jeunes gens.) — Date officielle : 11 juin 1914. Délai d'inscription : 6 mai 1914. — Age : 21 à 35 ans. — Traitement : 3.000 à 6.000 francs. Accès aux emplois supérieurs. — Aucun diplôme n'est exigé.

Dame sténo-dactylographe à l'administration centrale du ministère du Travail et de la Prévoyance sociale. — Date probable : juillet 1914. — Age : 17 à 30 ans. — Traitement : 1.800 à 3.600 francs. — Aucun diplôme n'est exigé.

Dame employée des postes et télégraphes. — Date probable : 25 et 26 juin 1914. — Age : 18 à 25 ans. — Traitement : 1.100 à 2.200 fr. Aucun diplôme n'est exigé. Indemnités de résidence : 400 francs à Paris.

Les lecteurs qui ont besoin de renseignements au sujet d'un des emplois indiqués ci-dessus ou d'une carrière administrative quelconque peuvent s'adresser de notre part à MM. les Directeurs de l'*Ecole du Fonctionnaire*, 40, avenue Daumesnil, Paris.

Joindre un timbre de 0 fr. 10 et ne pas oublier de mentionner sa qualité de lecteur de *La Française*.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Nous n'insérons dans cette rubrique que les communications qui nous sont envoyées rédigées et prêtes à être remises à l'imprimeur

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Les groupes et les déléguées de l'U. F. S. F. trouveront désormais, à cette place, les communications du Comité central. Les communications que les groupes nous feront parvenir directement ou par le secrétariat général y seront insérées. Prière instante de les envoyer rédigées et aussi brèves que possible.

COMMUNICATIONS DU COMITE CENTRAL

Le Comité Central donne connaissance aujourd'hui aux Groupes et aux Sociétés affiliées de l'U. F. S. F. du bilan de 1913, et du rapport de la Commission du contrôle qui seront présentés au Congrès de Lyon.

La Secrétaire générale ayant été souffrante puis très occupée par la période électorale, le rapport moral sera donné avec quelques jours de retard dans la prochaine *Française*.

Les trois rapports et le résumé des rapports des groupes et sociétés seront en outre publiés avant le Congrès de Lyon dans le Bulletin officiel de l'Union.

Bilan 1913

Recettes		
En caisse au 1er janvier 1913	Fr.	1.517 90
Cotisations		1.407 55
Dons		200 »
Total		3.125 45
Dépenses		
Propagande, conférences :		
Subventions aux Groupes		366 »
Subventions *La Française*		200 »
Subventions Alliance Int.		50 »
Frais de poste		132 25
Frais de Secrétaire et divers		225 55
Bulletin, Brochures, Imprimés		1.839 40
Total		2.853 20
Solde au 31 décembre 1913		272 25

La Trésorière,
DESAVIS.

Rapport de la Commission de Contrôle

La Commission de contrôle s'est réunie le 2 avril, au Siège de l'Union.

Elle a procédé à un examen approfondi de la comptabilité et de la caisse. Elle a vérifié les titres de mouvement qui en justifient les recettes et les dépenses. Elle a trouvé partout l'ordre, l'exactitude et la clarté.

La Commission vous propose en conséquence d'approuver les comptes qui vous sont présentés et d'y ajouter vos remerciements à la Trésorière qui les tient pour vous avec un si gracieux dévouement.

Pour la Commission :
ALFRED WESTPHAL.

A ces rapports nous devons ajouter le compte spécial provenant des bénéfices de notre comptoir à la vente de la Ligue nationale contre l'alcoolisme.

Caisse de propagande anti-alcoolique de l'U. F. S. F. :

Bilan 1913

Recettes	Fr.	1.070
Dépenses		365
Solde au 31 décembre 1913		705

La Trésorière,
A. DESAVIS.

AVIS

Nous signalons à ceux de nos membres qui ne sont pas abonnés à *Jus Suffragii* que le n° du mois d'avril contient une très intéressante enquête à propos des femmes typographes dans les différents pays.

L'affaire Couriau a mis au grand jour la situation des femmes typographes en France, et tous ceux qui se sont avec nous passionnés pour toute cette affaire, voudront savoir ce qui se passe ailleurs à ce sujet.

Pour avoir ce numéro, écrire à Mme Loppé, 34, rue Raynouard, Paris, en joignant 0 fr. 50 en timbres-poste.

***

Nous rappelons ici que pour tout ce qui concerne le vote organisé par le « Journal », nos groupes et nos membres sont priés de s'entendre avec la présidente de l'Union, Mme de Witt-Schlumberger, 14, rue Pierre-Charron, Paris, qui a bien voulu se charger de ce travail.

***

Nous publierons, après les élections, les rapports de nos délégués sur le travail fait à Paris et aux environs. Nous pouvons dire dès à présent que la campagne donne des résultats tellement favorables que nous trouvons très léger le gros travail que nous nous sommes imposé.

Nous souhaiterions que nos groupes rédigent, eux aussi, des rapports sur leur action, et nous envoient *un résumé* qui paraîtrait dans *La Française*.

EXTRAIT DU RAPPORT PRESENTE par Mme Couriau (le 1er mars 1914)

Dans son rapport, Mme Couriau a rappelé les deux événements qui ont marqué non pas la *fin*, mais la *suite* seulement de l'« affaire Couriau » : d'abord la réintégration de son mari rattaché directement à la Fédération du Livre, grâce aux féministes et à la Ligue des Droits de l'Homme ; puis, par contre-coup et comme si cette première mesure eût été suffisante pour calmer l'opinion par une parodie de justice, le refus d'admettre dans les mêmes conditions le Syndicat des compositrices.

Pour cela, le Comité central s'appuyait sur un article des statuts ne reconnaissant qu'un seul syndicat par branche et par ville. Il aurait été compréhensible que ce reproche s'adressât aux typos lyonnais qui s'opposent aussi arbitrairement à l'admission des femmes à leur syndicat, mais il tombait à faux en s'adressant aux compositrices qui, elles, n'ont formé un syndicat *féminin* que parce que le syndicat *masculin* non seulement les repousse, mais encore *poursuit leur éviction de l'atelier typographique!*

Les femmes doivent-elles donc subir bénévolement les conséquences de l'indiscipline des Lyonnais qui, eux, refusent de se conformer aux décisions des congrès de la Fédération du Livre à laquelle ils appartiennent.

Le Comité central est bien mal venu — lui qui est chargé de l'application des décisions fédératives — en faisant état d'aussi piètres arguments.

Le Syndicat des compositrices, en prenant acte du refus de la Fédération, a renouvelé sa demande à l'Union des Syndicats du Rhône et il faut espérer que cette organisation et la C. G. T. sauront mieux comprendre la nécessité de l'organisation syndicale pour tous les salariés, à quelque sexe qu'ils appartiennent.

« Aucune raison ne peut être opposée à notre demande, a dit Mme Couriau, sauf celle d'être des femmes! Nous ne croyons pas qu'elle soit suffisante pour nous interdire l'entrée de l'Union! »

En terminant, Mme Couriau a tenu à répondre à certaines attaques personnelles prodiguées sournoisement dans un but facile à comprendre. Elle se réserve, le cas échéant, de s'expliquer sur ces accusations dont la mauvaise foi le dispute à un désir de basse vengeance.

Elle cite un cas typique de courage et de solidarité masculin. En 1906, elle et ses compagnes firent cause commune avec les

hommes pour l'obtention des 9 heures de travail. Grâce au concours féminin, satisfaction fut obtenue, mais lorsque le patron refusa d'augmenter les femmes comparativement à l'heure supprimée, les hommes qui avaient gain de cause, se gardèrent bien de protester!

Qui donc oserait prétendre que les femmes ont le monopole de l'égoïsme et sont rebelles à tout acte de solidarité.

Les typotes lyonnaises ne demandent pas mieux que de remplir leur devoir, le cas échéant, mais elles ne veulent pas être des dupes et se prêter bénévolement à l'*éviction* si souhaitée par les typos.

Le temps n'est pas éloigné où le concours féminin sera nécessaire aux typos lyonnais. Il leur est acquis d'avance, mais... avec la garantie de leur droit au travail et, par conséquent, à l'organisation corporative.

De gré ou de force, tôt ou tard, les « masculins » du Livre devront accorder « voix au chapitre » à celles qui sont exploitées au même titre qu'eux.

Congrès de l'Union — Nous avions demandé aux féministes de suivre les discussions concernant le Congrès de Lyon dans *La Française*. Or, la rédaction débordée de demandes analogues, estime ne pouvoir donner suite à notre proposition. Nous le regrettons bien vivement et prions les camarades que le Congrès intéresse de nous passer directement leur avis.

V. Pellat-Finet, Pont-Evêque (Isère).

ETATS-UNIS

Le Sénat du Massachussets, par 16½ voix contre 38, puis la Chambre par 168 voix contre 39, ont voté en faveur du suffrage féminin. Il faut suivant la constitution de cet Etat, que les deux Chambres renouvellent leur décision en 1915, avant que le référendum soit posé aux électeurs.

Une « anti » de marque, Mme Julian Heath, présidente de la Fédération des ménagères New Yorkaises, vient de passer à l'ennemi, c'est-à-dire au suffragisme. Elle en a donné la raison : dans sa campagne en faveur de l'amélioration du home et de l'alimentation, elle n'a reçu d'aide que des suffragistes et elle en a conclu que c'étaient ces dernières les vraies femmes du foyer.

CANADA

Une nouvelle cité canadienne, Lethbrige, vient d'introduire le suffrage égal dans sa charte, et une femme a été nommée à un emploi officiel dans la même ville.

ALLEMAGNE

La ligue d'hommes pour le suffrage des femmes a tenu sa première grande assemblée à Berlin le 11 février. Cette ligue contient des membres de tous les partis, et les suffragistes espèrent beaucoup de son action.

La diète de Saxe-Weimar-Eisenach a décidé d'accorder aux femmes le droit de suffrage municipal actif et direct. Jusqu'ici elles ne pouvaient exercer ce droit que par procuration masculine. Si le Gouvernement accepte cette décision, la Saxe-Weimar-Eisenach sera le premier Etat fédéral qui ait reconnu le droit de suffrage direct.

SUISSE

Le Grand Conseil de Genève s'est prononcé contre les féministes à propos de la loi sur les prud'femmes. Mais, outre que la majorité a été faible (466 voix sur 7.554 votants), le Grand Conseil va être obligé de faire une nouvelle loi et de la soumettre de nouveau à l'opinion populaire. « Il y a là, dit le *Mouvement féministe*, des occasions que nous ne laisserons certes pas échapper ». Le même article fait ressortir le bon effet moral de la campagne, qui a posé devant les électeurs et surtout devant l'opinion publique la question des droits de la femme ».

A. B.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Nous rappelons à nos abonnés qu'il ne peut être tenu compte des changements d'adresse non accompagnés de 0 fr. 50.

Chronique des Œuvres et Institutions

Ligue de la moralité publique.

La Ligue de la Moralité publique de Saumur a organisé une conférence publique que M. Louis Comte, de Saint-Etienne, directeur du « Relèvement Social » est venu donner dans cette ville le 1er avril et pour laquelle le groupe saumurois de l'Union pour le Suffrage des Femmes avait fait une active propagande auprès de ses adhérents.

Cette conférence a eu lieu sous la présidence de M. le Dr Petou, maire de Saumur, assisté de M. Le Gouis, président de la Ligue.

Sous le titre « Il faut des hommes », M. Comte a offert un beau programme de rénovation morale qui a l'assentiment de tous les esprits élevés, de tous les honnêtes gens, quelles que soient leurs opinions religieuses ou philosophiques. Il a flétri l'égoïsme, l'arrivisme érigés à l'état de doctrines. Il a préconisé, l'égalité des sexes, la lutte contre la pornographie, la prostitution, l'alcoolisme. Que chacun travaille à son propre développement moral et à celui des autres.

Préparons une jeunesse forte, enveloppée d'une solide armure morale. Qu'une phalange de jeunes héros se lève pour nous donner la vraie Démocratie, ce gouvernement du peuple par le peuple.

De vifs applaudissements saluèrent l'orateur dont le langage net, vibrant, convaincu et empli de poésie a vivement intéressé l'auditoire.

A la fin de la séance, M. Le Gouis, président de la Ligue, a remercié le groupe de l'Union pour le Suffrage des Femmes, qui a bien voulu recommander cette magistrale conférence à ses adhérents.

Assistance morale indépendante — Les vieillards assistés.

Nos lecteurs n'ont pas oublié sans doute un article de Mme Marya Chéliga, intitulé « Pour les vieillards », qui a valu à son auteur beaucoup de lettres de félicitation, et à l'Œuvre dont elle annonçait la création des dons importants. L'A. M. I. grâce à la libéralité de son Président d'honneur, le Dr A. Auvard, fondateur, aux cotisations et offrandes qui affluent de tous les côtés, et grâce aussi à l'admirable dévouement de ses membres, fonctionne à la plus grande satisfaction de ses assistés. Le nombre de vieillards abandonnés, signalés à l'Œuvre et immédiatement secourus, augmente chaque jour. Ils étaient hier 44, ils sont aujourd'hui 49, et le courrier apporte sans trêve de nouvelles demandes. Trente quatre visiteuses, avec un zèle touchant, portent aux pauvres petits vieux l'aide inespérée, la joie d'une bonne surprise sous formes multiples, tantôt c'est un secours pécuniaire, tantôt c'est quelques aliments, ou des vêtements chauds; parfois une chemise de rechange qui manque, une couverture ou un fichu qui tient chaud les pauvres corps usés et tremblotants. Et toujours la consolation souriante, cordiale, de bonnes paroles qui réconfortent et donnent l'espoir. Car, bien que la doyenne de nos assistés, qui ne comptait que 92 printemps vient d'être destituée par une nouvelle pupille de 103 ans, elles espèrent toutes et tous « que cela ira peut-être mieux le lendemain. » Et nos charmantes visiteuses veillent à ce que cette étincelle de joie ranime ces yeux à demi-éteints qui ont tant vu et tant pleuré...

Voici des chiffres qui témoignent de l'activité de l'œuvre, c'est le tableau d'exercice de l'Assistance Morale Indépendante depuis le mois d'octobre, date de sa création jusqu'au 1er avril 1914.

Trente quatre visiteuses ont distribué aux veillards assistés.

Secours alimentaire	Fr.	399
— de loyer		595
— vêtements		55
— chauffage		74
— maladie		20
— urgence		195
Total	Fr.	1.338

Sans compter les dons ajoutés par les enquêteuses et les visiteuses...

...Evidemment la somme est relativement minime, mais ajoutée au dévouement personnel des visiteuses, elle a fait beaucoup de bien. Nous espérons nous aussi « que cela ira peut-être mieux le lendemain » et que nos cadres s'élargiront et nos rangs grossiront. Mais qui donc, en face de cette œuvre de bonté, de compassion, de bienfaisance attendrie et subtile, et pourtant bien ordonnée osera prétendre que la femme et surtout la Française n'est que le synonime de l'égoïsme de la vanité, de la cruauté... L'éternelle Gâcheuse, selon les romanciers français, tel M. Maxime Formont.

L'œuvre de l'A. M. I. vient de donner, ainsi que tant d'autres, une preuve du contraire. — S. G.

ON NOUS ÉCRIT

Réponses

— A Mme Isabelle Bogelot. Merci de votre indulgente et encourageante approbation dont nous sommes très touchées.

— A propos du travail de la femme mariée. *La Française* remercie sa lectrice de l'intéressante lettre publiée la semaine dernière et se propose d'y répondre par les articles réclamés.

— A Mme Eléda Noel. Nous avons annoncé d'avance et répété dans le dernier numéro que comme chaque année, le numéro de Pâques était supprimé.

LES LIVRES

ROMANS

L'Eveil, par Maurice Deroure.

Le sujet de *l'Eveil* est analogue au précédent, au moins par sa portée éducative; il s'agit d'un jeune homme élevé dans les principes austères d'une famille janséniste, mais qui doit un jour choisir entre une grande passion coupable et lesdits principes, représentés par une charmante et pure fiancée. Malgré l'aimable aspect de la morale dans cette circonstance, cette éternelle vaincue n'y triompherait pas plus qu'ailleurs si elle ne trouvait un appui inattendu en la femme aimée par le héros. C'est celle-ci, qui, fuyant la tentation, rend le jeune Raymond à sa fiancée, à la vertu, et espérons le, au bonheur. Il semble que le lecteur serait plus rassuré sur la solidité de ce dénouement rare, si Raymond avait trouvé la force de résister au mal soit en lui-même, soit dans la seconde nature, façonnée par son éducation et par son milieu. Mais l'inquiétude qui subsiste à la dernière page, est peut-être salutaire. Nous souhaitons que ce livre soit lu par beaucoup des mères qui ont de grands fils; il leur apprendra à prévoir et à préparer l'heure dangereuse de « l'éveil », cap où peut s'anéantir plus d'une destinée.

Les caractères, Raymond, Fernande et le vieux peintre son mari, sont finement tracés, et l'auteur a présenté avec un art sincère et délicat les conflits intérieurs d'une âme de jeune femme.

Alice Berthet.

La Dame Visiteuse

chez Girard et Brière, Paris, 16, rue Soufflot.

Dans la bienfaisance publique ou privée et dans le contrôle de la loi Strauss, protectrice de la Maternité.

Prescriptions concernant inspectrices et bénéficiaires suivies des instructions du Pr Pinard, adoptées à l'unanimité par l'Académie de Médecine, ouvrage de Mme Bérot-Berger de la Société d'Economie sociale de Paris.

C'est bien d'une ardente philanthrope comme Mme Bérot-Berger, qu'on devait attendre un livre aussi précieux, aussi complet que celui ci. *La Dame Visiteuse* est indispensable aux administrations, aux mairies, bureaux de bienfaisance, hospices, mutualités maternelles œuvres d'assistance maternelle et infantile, sociétés de secours mutuels d'hygiène sociale, etc. ainsi qu'aux associations et aux personnes charitables. Toutes les mères aisées ou infortunées doivent connaître l'application de la loi Strauss d'utilité féminine.

Mme Bérot-Berger est la fondatrice et la directrice du journal « Les Travailleuses », où, sa plume alerte, incisive et tendre se donne libre carrière en faveur des idées les plus généreuses, les plus humanitaires. Elle consacre sa vie aux œuvres de Prévoyance, de sauvetage de l'enfance, d'économie et d'hygiène sociale, elle cherche sans cesse des améliorations et sait résoudre à leur profit, les problèmes les plus compliqués. A St-Quentin, où elle réside, elle a créé avec le Dr Muller, maire de la ville, la mutualité maternelle civile et militaire, association pour la protection des mères et des enfants dont sont membres des femmes pleines de cœur et d'intelligente bonté.

L'activité de Mme Bérot-Berger est incessante. Elle trouve le temps de penser, d'écrire, d'agir de parler. On lui doit des livres, des brochures, toujours conçus dans un esprit d'utilité sociale et familiale; elle collabore à maintes revues et fait partout des conférences. Elle en a fait une série cet hiver à la mairie du 9e et la voilà partie en Algérie pour en faire une série nouvelle. Elle parle d'abondance, et ses pensées généreuses à propos de ses œuvres s'expriment avec une sorte de poétique tendresse qui charme et entraîne. Elle est plus que l'ange de la Bienfaisance, elle en est la muse aux accents lyriques et pénétrants ! Avec quelle persuasion elle réclame les droits de la mère et de l'enfant ! Aussi, comme elle sait nous communiquer sa reconnaissance profonde pour le sénateur et l'éminent philanthrope, M. Paul Strauss, qui a fait voter la Loi de protection sur la *Maternité des femmes salariées*. Loi du 17 juin 1913 dont elle explique admirablement toutes les données dans son livre excellent « La Dame Visiteuse ».

Amélie Hammer.

Service de Librairie

Nous prions nos abonnées, qui nous demandent des envois de brochures ou de livres, de ne point s'inquiéter lorsqu'elles ne les recevront pas immédiatement. Notre Secrétaire générale, assumant seule tout le travail des services d'administration, se trouve parfois dans l'impossibilité de faire les expéditions au reçu des demandes.

LE THÉATRE

Théâtre Sarah-Bernhardt. — *Tout à coup*, comédie dramatique en trois actes, par MM. Guy et Paul de Cassagnac.

Une famille, la mère, deux enfants, qui vivent dans l'admiration et l'amour du père découvre soudain que cet être noble, tendre, parfait fut, il y a 26 ans, avant son mariage, un aventurier sans scrupules. Il s'est emparé de l'état-civil du marquis de Chalonne qu'il a tué dans un combat d'ailleurs loyal; il s'est marié sans avoir divorcé — par peur de faire découvrir — d'avec une première femme indigne et épousée par pitié. La justice avertie le poursuit, mais il n'en sera rien que le scandale et la perte du nom et de la position usurpés. Là n'est point le drame. Il est tout entier dans la situation familiale créée par la fatale découverte.

Quels sentiments vont agiter le cœur de la femme et des enfants abusés et qu'en résultera-t-il ? Les auteurs nous ont enfermés dans cette curiosité; et certes, la pièce eût été belle qui nous eût montré à fond, sous ses aspects divers dans les âmes diverses de l'épouse, du fils, de la fille, la réaction et le triomphe de l'amour sur la colère et le mépris. Les auteurs ont seulement indiqué cette lutte.

Cette pièce a bénéficié du culte passionné et si justifié que le public élève vers Mme Sarah Bernhardt, la marquise de Chalonne. M. Duménv et M. Maxudian ont porté avec talent les rôles ingrats du marquis et d'un vieil ami sauveteur.

ÉCHOS

Les ennemis du mariage. — L'Etat qui veut taxer les célibataires, ne manque guère l'occasion de décourager les hommes du mariage. M. Picqué, gouverneur général de Madagascar, vient d'interdire aux fonctionnaires de l'île d'emmener leurs femmes avec eux dans leurs tournées et leurs déplacements de service.

Les femmes, dit-il, moins résistantes aux fatigues et à l'inconfort des déplacements, ne peuvent qu'encombrer leur mari et le distraire de son travail.

Les fonctionnaires de Madagascar à qui pareille défense avait été faite en 1907, et qui n'en avaient point tenu compte, protestent contre la circulaire de Picqué.

LIVRES NOUVEAUX

Nous annonçons sous cette rubrique les livres au fur et à mesure que nous les recevons, sans préjudice du compte rendu critique qui en pourra être fait ensuite.

Résumé de Emile ou de l'Education de J. J. Rousseau, par Valérey (H. Robaudi Nice).

Pages choisies, texte sténographique par Mlles Bellaize et Bouchevie, préface par Anatole France (Michon et Gibeau Paris), 0 fr. 75 c.

Les amis célèbres de la fable et de l'histoire, par Edward Montier (Plon, Nourit et Cie, 3 fr. 50.

Toutes ces publications peuvent être demandées à « La Française », qui les expédiera franco, contre demande accompagnée du montant de la commande.

Expositions ouvertes

Musée Galliéra, 13e exposition d'art appliqué.

Au Champ de Mars, près l'Ecole Militaire, 30e Salon des Artistes Indépendants, jusqu'au 30 avril.

Grand Palais, Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts, jusqu'au 30 juin.

Galerie Allard, 20, rue des Capucines, exposition de Lucien Jonas, jusqu'au 30 mai.

Galerie La Boëtie, 64 *bis*, rue La Boëtie, Salon de la Société des Dessinateurs Humoristes.

Galerie Bernheim, 16, rue Richepanse, exposition de Mme Lucie Delarue, Mardrus.

Galerie Devambez, 43, boulevard Malesherbes, 4e exposition de « l'Acanthe », jusqu'au 30 avril.

Galerie Druet, 20, rue Royale, exposition du Troisième groupe jusqu'au 2 mai.

Galerie Levesque, 54, rue La Boëtie, exposition de M. de la Fresnaye.

Galerie Louis-le-Grand, 32, rue Louis-le-Grand, exposition de MM. Alcide Le Beau et André Sinet, jusqu'au 6 mai.

Galerie Manzi, Joyant, 15, rue de la Ville-l'Evêque, exposition rétrospective d'œuvres de Berthe Morisot, exposition rétrospective de l'œuvre d'Eugène Viala, jusqu'au 30 avril.

Galerie Georges Petit, 8, rue de Sèze, exposition de MM. Brass, Maurice Chabas, G. Nicollet.

Galerie Hessèle, 16, rue Balzac, exposition de peintres de Paris, jusqu'au 30 avril.

La Presse et les Femmes

— *Le Tournoi* (1er avril) donne sous le titre « De la supériorité masculine » un article de M. André Blancan, d'une excellente philosophie et tout en faveur du féminisme.

Le Tournoi est dirigé par M. Georges Martory.

— La revue *l'Opinion* (28 mars et 4 avril) publie une intéressante enquête de M. Léon Abensour « Le féminisme et la jeunesse française. »

— Dans *Le Libertaire* (18 avril), article très étudié et très affirmatif sur « Le vote des femmes », par Julia Bertrand, ce qui est tout particulièrement à relever, ce journal d'opinion anarchiste étant par principe opposé au parlementarisme.

— Nous signalons à nos lectrices désireuses de faire leur éducation politique, le numéro du 15 avril de (*La Vie*), 10 rue Cardinal-Lemoine, qui contient les opinions de MM. Paul Adam; Charles Benoist, député; Henri Dagan; Emile Fabre; Marc Frayssinet, député; Jean Hennessy, député; Edouard Julia; Camille Jullian; Gustave Le Bon; Pierre Mille; Georges Renaud; J. H. Rosny, aîné; Jules Roche, député; Sembat, député sur le *Parlementarisme et la Revision de la constitution*. Cette enquête est conduite par M. Maurice Privat.

— Article dialogué « Paroles dans le Vent », de Mme Blanche Dalbe dans le *Passe Partout* (4 avril). L'auteur relève plaisamment l'absurdité de la loi qui refuse toute capacité d'engagement à la femme mineure et lui permet cependant de s'engager par le mariage à accepter toute sa vie l'autorité d'un homme.

— Dans la revue *Les Documents du Progrès* avril).

Un bloc important d'articles est consacré au mouvement féministe, et nous y remarquons les essais bien informés et substantiels de Mme Voss-Zietz (de Lubeck) sur le féminisme et les partis politiques en Allemagne, de Mme Munch, femme du ministre de la guerre de Danemark, sur le suffrage communal des femmes en Scandinavie, de M. de Ursin, ancien vice-président de la Diète finlandaise, sur les résultats du suffrage des femmes dans son pays, et de Lady Stout, femme du président de la Cour suprême néo-zélandaise, sur les résultats du suffrage des femmes en Nouvelle-Zélande.

Une citation de l'article de M. de Ursin, donnera une idée de l'intérêt de ces articles :

« De mauvais effets pas trace. Les Finlandaises n'ont rien perdu de leur amabilité, de leur féminité, de leur goût pour la vie de famille. Il y avait, à la Diète, même parmi mes adversaires politiques, bon nombre de « députées » dont je tenais en haute estime le charme et la grâce. Et si toutes ne produisaient pas la même impression, la faute n'en était certainement pas au droit de vote et d'éligibilité. Personne non plus n'a entendu parler en Finlande de dissensions familiales ni, à plus forte raison, de divorces dus à cette conquête féminine. Ma femme et moi, par exemple, allâmes toujours ensemble au scrutin, et sans nous être disputés le moins du monde. Je ne savais pas même, au début (car elle était extrêmement renfermée), si elle soutenait les mêmes candidats que moi : et j'étais fermement convaincu du contraire. Nous semblions cependant être d'accord sur ce point qu'il fallait soutenir les candidats femmes. Ce ne fut qu'après les dernières élections qu'elle me dit, d'elle-même, qu'elle avait voté pour telle liste, qui était aussi la mienne. La loquacité féminine est apparue, elle aussi, comme une fable. Les interventions oratoires furent à peu près en nombre égal chez les deux sexes (de 1907 à 1910, 69 pour 100 pour les femmes, 68,5 pour 100 pour les hommes) ».

UN CONSEIL

Adressez-vous à nos

Maisons recommandées

et, vous serez traitées mieux que partout ailleurs, en vous présentant sous les auspices de La Française

Voir à la 4e page nos

Maisons Recommandées

YVONNETTE

Parfum exquis

DE

DELETTREZ

Parfumerie du Monde Elégant

15, rue Royale

PARIS

LES POÈTES DE "LA FRANÇAISE"

Tous et Toutes

L'actualité électorale nous invite à donner aujourd'hui à ces vers de circonstance la place de la charmante pièce de M. Jacques Terni, dont la suite reprendra la semaine prochaine :

« Tous et Toutes »
Loy et coutume de Beaumont en Argonne (1182).
(Ligue d'Electeurs pour le Suffrage des Femmes.)

Au temps des chevaliers courtois,
Volontiers siégeait la Mairesse,
Et Mahaut, comtesse d'Artois,
Etait même, on le sait, Pairesse.

Les séances du Parlement,
Entendaient en civil usage
Des dames qui, probablement,
Donnaient plus d'un avis fort sage.

Les Etats généraux de Tours
Voyaient en aimables manières,
Pour voter, chacune à son tour,
Venir les femmes de Ferrières.

D'autres trônaient aux cours d'amour...
Que de choses on pourrait dire !
Mais tout cela n'est plus du jour
Qui donc même songe à le lire ?

« Actes des Institutions »
Nos savants avec références
Content ces évolutions.
Là ne vont plus nos préférences.

Et pourtant, dames et messieurs
En ce nouveau siècle où nous sommes,
Clament sous la face des cieux
Qu'entre les femmes et les hommes

Il faut justice en vérité !
Et ce sont charmants Don Quichotte.
« Quoi ? Monsieur seul est député
Et votre épouse point ne vote ! »

— Pour le Suffrage universel
Palpitent ces cœurs féministes !
« Le progrès proportionnel,
Mais le voilà, bons moralistes ! »

Donc, à la Ligue d'Electeurs
Pour ce beau Suffrage des Femmes
S'en vinrent rimeurs, sénateurs,
Ministre et maintes bonnes âmes :

Ferdinand Buisson, député;
Un Maire, M. Paul Gérente;
Des professeurs de Faculté;
Des orateurs : de nos Quarante;

Jaurès et feu de Pressensé,
Viviani, Sembat et Rousselle...
Et, ma foi ! c'est vraiment sensé
Tout ce qu'ils réclament pour Elle !

Qu'ils nous viennent de l'Institut
Ou par hasard de la Sorbonne,
Nous rencontrons dans leurs Statuts
Des raisons qui semblent fort bonnes.

Et sans doute qu'au moins ceux-là
Dont on sait le talent notoire
Se souviennent, dans tout cela,
Des quelques brins de notre histoire.

Rien n'est nouveau sous le soleil !
D'aucuns nous disent, sous la lune.
Pourquoi ne vaudrait-il pareil
Le vote de l'un ou de l'une ?

Et par hasard on y pensa.
Mais, comme en l'histoire espagnole,
On est plutôt Sancho Pança
Bien qu'en somme assez bénévole

Envers nos chevaliers servants.
— En attendant que femme vote,
Admirons les moulins à vent
Qui tournent — malgré Don Quichotte.

C. Pauline Chaise

EN ITALIE

Urbin

III

La Maison de Raphaël Santi

Voici la demeure immortelle
Où naquit Raphaël Santi.
C'est ici qu'il ouvrit son aile
Et pour son grand Destin partit.

O beauté touchante ! Sa mère
Guidait, ici, ses premiers pas,
Et c'est ici qu'à la lumière
Il tendit ses deux petits bras.

Comment demeurer insensible
A l'humilité de ces lieux
Où, dans ce cadre si paisible,
Un tel poète ouvrit les yeux ?

Ses premiers regards se portèrent
Sur la rue aux pavés étroits,
Le campanile aux lignes fières
Et la *loggia* de *Saint-François*.

Et sans doute il gravit la pente
Que domine et surplombe encor
La forteresse menaçante
Comme un navire de haut bord.

Il ramassa dans les vallées,
Ainsi qu'aujourd'hui les enfants,
Au bord des sentes isolées,
Les violettes de printemps.

Il chercha, dans l'abri des haies
Ou des buissons, les nids d'oiseaux,
Et fouilla les hautes futaies
Pour s'emparer des tourtereaux.

Il parla le doux dialecte
Qu'Urbin, de nos jours, parle encor
Aux champs que la rosée humecte,
A l'eau reflétant le ciel d'or.

Il vit monter les aubes roses
Sur les monts de Pietralata,
Et le crépuscule et ses roses
Mourir derrière Carpegna.

Puis, afin d'imiter son père
Giovanni, prenant le pinceau
Il sentit dans son âme fière
S'éveiller le culte du Beau.

Et la nuit, le ciel, plein d'étoiles,
Montrait à son rêve enfantin
Toutes les Gloires faisant voile
Au-devant de son grand Destin.

Pierre de Bouchaud

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR RÉGIME DIÉTÉTIQUE

FARINEUX MALTÉS et DIASTASÉS
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison **BIGNON-PARIANI**. — Fondée en 1883
5, rue de l'Arcade, Paris, Madeleine
Téléph. : 303-04
SPÉCIALITÉS des MORILLES des GOURMETS et CHAMPIGNONS de toutes provenances.
Comestibles étrangers
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIÈRES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour **Nourrices**
Bière de Table
Bière Fine pour **Soirées**
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 513-82

BOULANGERIE DE LUXE

Boulangerie de luxe. — Maison **ROBERT DURAND**, 3, rue de la Michodière, (Paris). — Téléph : 229-80.
BISCOTTES du HELDER
SI vous aimez l'inédit,
vous êtes gourmet,
vous avez des invités.
Demander les Marocains à la crème Algésiras Nouveau et délicieux dessert.
Pour Paris, à partir de 2 boîtes : 3 fr. 60.
Pour la province, pour 6 boîtes, franco contre mandat de 12 fr. 50.

HORS-D'ŒUVRES

Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.
Cafés — Thés — Maté.
Cent variétés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en Province.

LINGERIE (EN GROS)

Commission. Exportation, chemises, pantalons, soutiens-gorge, cache-corsets, cols et parures, jabots, rabats, fantaisies pour dames. Haute Nouveauté.
JEANNE BOYER, 55, Rue Montmartre. — Vente au détail aux lectrices de *La Française*.

INSTITUTIONS

Pensionnat de Mlle BOULLIER, Institution Sévigné. — Pension, demi-pension, externat.
Bonne éducation. — Préparation consciencieuse au certificat d'études, au brevet élémentaire, au brevet supérieur et au baccalauréat. Nombreux succès à tous les examens. Enseignement ménager. Cours de sténographie. Saine exposition, grand jardin. Très bon air. — Prix modérés.

UN BON HOTEL MOYEN A NICE

Nous recommandons tout particulièrement l'Hôtel Suisse, situé boulevard du Midi, au bord de la mer, et pourvu d'un beau jardin au flanc de la colline. La table est excellente, la tenue de la maison parfaite. — On peut s'y présenter ou écrire de la part de *La Française*.

N'ATTENDEZ PAS QUE LE CLIENT VIENNE A VOUS ALLEZ A LUI PAR LA PUBLICITÉ

La gérante : JANE MISME.

PARIS — IMP. CH. SCHLAEBER, 257, RUE SAINT-HONORÉ
ANDRÉ TOURNON, SUCC^r

CHIFFRES ET DEMANDES DIVERSES

Nous prions les personnes qui nous écrivent au sujet de nos annonces, d'envoyer un timbre pour la réponse.

Prière pour les annonces qui portent : s'adresser à « La Française », d'indiquer le numéro sur l'enveloppe.

Et nous demandons instamment qu'on nous envoie toujours les annonces toutes rédigées, en double exemplaire (n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

DAMES SEULES OU JEUNES FILLES. — Chambre avec ou sans pension, s'adresser : Mme Josset, 12, Ch. de l'Etang (St-Mandé). Prix modéré. N° 997.

Femme de lettres demande, pour août ou septembre, une secrétaire à demeure, très bonne instruction, capable de corriger épreuves typog., dactylo de préf., et sachant un peu anglais ou allemand. On habitera Montreux (Suisse) jusqu'à l'hiver et Paris après.
S'adresser à Mme de Wolfring, Riant Coteau, Montreux (Suisse). 998

STÉNOGRAPHIE-DACTYLOGRAPHIE. Préparation commerce, administrations, ministères. Travaux à la machine à écrire. Mlles Bellaize et Boucherie, 6, rue Monge, Paris (V^e). 999

A LOUER rez-de-chaussée meublé se composant de : anti-chambre, chambre à coucher, salle de bains, W. C., penderie gaz, électricité, chauffage à vapeur. Prix : 200 francs par mois. S'adresser au concierge, 45 rue Poncelet.

MASSAGE par une personne expérimentée. Recommandée par *La Française*. S'adresser 34, rue Raynouard, Paris (XVI^e).

A LOUER à Chaumes-en Brie (S.-et-M.) (agréable petite ville de 2.000 habit., sur l'Yères, à 1 h. de Paris, ch. de fer de l'Est ou ch. de fer de Vincennes. Gare, poste, télégr., téléph., tous approvisionnements ; dans une belle, saine et intéressante contrée boisée).
1° **1 pavillon meublé** (2 pièces parquetées), 1 autre petit bâtiment (1 pièce), greniers, cab. d'ais. avec jardin, clos de murs, de 1.356 mètres carrés (arbres fruitiers, berceaux de verdure, etc.) 300 fr. par an.
2° **rez-de-chaussée meublé** (3 pièces, 1 gr, cabin', cuisine, w.-cl., cave, bûcher, buanderie, eau dans la cuisine et dans la cour, électricité ; petit jardin). 300 fr. par an.
3° **1 chambre meublée et un cabinet** au rez-de-chaussée, avec 1 grenier. 45 fr. par trim.
S'adresser à Paris : à Mme Genlis, propriétaire, 28, rue Vauquelin.
Ou à Chaumes en Brie : à M^e Martin, notaire, à M. Langlois, menuisier, rue de Paris.

Le Livre de la Fermière
par M^me Odette BUSSARD
OUVRAGE D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE
Méd. d'or à la Société Nationale d'Agriculture de France
En vente aux bureaux de *La Française*
Broché : francs. — Cartonné : 6 francs

DEMANDES D'EXEMPLAIRES

Les demandes d'exemplaires doivent toujours être accompagnées de leur montant en timbres-poste français ou *internationaux*, ou mandat-carte à raison de 0 fr. 10 l'exemplaire pour la France et 0 fr. 15 pour l'étranger, pour les numéros parus en 1914.

Les numéros des années précédentes seront envoyés recommandés contre 1 franc l'exemplaire pour la France, et 1 fr. 25 pour l'étranger.

Nous servirons, aux prix habituels, les abonnements partant du 1^er octobre 1913, si demande nous en est faite avant fin juin 1914.

CHEMIN DE FER DU NORD

STATIONS BALNÉAIRES

3 heures de Paris : Le Tréport-Mers, Saint-Valéry-sur-Somme, Le Crotoy, Paris-Plage (Etaples), Boulogne.

3 h. 1/2 de Paris : Mesnil-Val, Cayeux, Berck, Merlimont (Rang-du-Fliers-Verton), Plages de Quend et de Fort-Mahon (Quend-Fort Mahon), Plages Sainte Cécile et Saint-Gabriel (Dannes-Camiers), Le Portel (Boulogne), Wimereux (Wimille-Wimereux), Calais.

4 heures de Paris : Bois-de Cise, le Bourg-d'Ault et Onival (Eu), Hardelot (Pont-de-Briques), Wissant (Marquise-Rinxent), Dunkerque, Malo-les-Bains, Rosendaël.

4 h. 1/2 de Paris : Petit-Fort-Philippe (Gravelines), Loon-Plage.

5 heures de Paris : Audresselles et Ambleteuse (Wimille-Wimereux), Leffrinckouke, Zuyacoote, Bray-Dunes (Ghyvelde).

Jusqu'au 31 octobre, toutes les gares du réseau délivrent les billets à prix réduits ci-après indiqués :

1° Billets de saison pour familles d'au moins 4 personnes, valables 33 jours (réduction de 50 0/0 à partir de la 4^e personne) ;

2° Billets individuels hebdomadaires, valables 5 jours, du vendredi au mardi (réduction de 20 à 44 0/0 ;

3° Cartes d'abonnement de 33 jours, sans arrêt en cours de route (réduction de 20 0/0 sur le prix des abonnements ordinaires d'un mois) ;

4° Billets d'excursion du dimanche et jours de fêtes légales (2^e et 3^e classe), individuels ou de famille (réduction de 20 à 65 0/0).

STATIONS THERMALES

Enghien-les-Bains, Pierrefonds, Saint-Amand, Saint-Amand-Thermal, Serqueux (desservant Forges-les-Eaux).

1° Billets de saison collectifs de famille, valables 33 jours ; (réduction de 50 0/0 pour chaque membre en sus du troisième) ;

2° Billets individuels hebdomadaires, valables pendant 5 jours ;

3° Cartes d'abonnement de 33 jours.

Jusqu'au 31 octobre, toutes les gares délivrent, les dimanches et jours de fêtes légales, des billets d'excursion de 1^re, 2^e et 3^e classes à prix réduits, valables pendant une journée, pour visiter Pierrefonds et Compiègne ; Coucy-le-Château et la forêt de Saint-Gobain ; Villers-Cotterets et la forêt ; Chantilly et le musée Condé (jours d'ouverture gratuite du musée, à l'exception des jours de courses) ; Saint-Gobain.

TRAINS DE LUXE :

Nord-express. — Tous les jours entre Paris et Berlin. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne).

Le train partant de Paris le lundi continue sur Varsovie et Moscou et ceux partant les mercredi et samedi, sur Saint-Pétersbourg.

Péninsulaire express. — Départ de Londres le vendredi et de Calais-maritime le samedi pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi où il correspond avec le paquebot de la Malle de l'Inde.

Calais-Marseille-Bombay-express. — Départ de Londres et Calais maritime, le jeudi, pour Marseille, en correspondance avec les paquebots pour l'Egypte et les Indes.

Simplon-express. — De Londres, Calais et Paris-Nord pour Lausanne, Milan, Venise et Trieste.

Oberland express. — De Londres, Calais, Paris-Nord, pour Berne et Interlaken, de juillet à septembre et de décembre à février.

Engadine express. — De Londres, Calais et Paris-Nord, pour Coire et Lucerne de juillet à septembre et pour Coire de décembre à mars.

Calais-Méditerranée-express. De Londres, Calais et Paris-Nord, pour Nice et Vintimille, de novembre à mai.

Train rapide quotidien. — De Paris-Nord pour Nice et Vintimille, composé de lits-salons et voitures de 1^re classe (de novembre à mai).

Pyrénées-Côte-d'Argent. — De Londres, Calais et Paris-Nord, pour Biarritz, de décembre à mai.

PARIS-NORD A LONDRES

(via Calais ou Boulogne)

Voie la plus rapide : trajet en 6 h. 45
Traversée maritime la plus courte : 1 heure.
Six services rapides, dans chaque sens.

Services rapides entre Paris, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Russie, le Danemark, la Suède et la Norvège :

Pour :		Trajet en :
Bruxelles	6 express	3 h. 55
La Haye	3 express	7 h. 30
Amsterdam	3 express	8 h. 30
Francfort-s.-Mein	5 express	12 h.
Cologne	6 express	7 h. 29
Hambourg	4 express	15 h. 19
Berlin	5 express	15 h. 31
St-Pétersbourg	2 express	49 ou 42 h.
Moscou	1 express	60 ou 52 h.
Copenhague	2 express	26 h.
Stockolm	2 express	42 h.
Christiania	2 express	48 h.

CONSULTER LES HORAIRES

Voyages circulaires à prix réduits en France et à l'Etranger

Avec itinéraire tracé au gré des voyageurs. A effectuer sur les divers grands réseaux français et les principaux réseaux étrangers. Validité 60 à 120 jours, suivant la distance parcourue. Arrêts facultatifs.

Ce texte annule et remplace tous les précédents (octobre 1913).

La meilleure des machines à coudre est la célèbre
NEW-HOME
surnommée à juste titre
LA REINE DES MACHINES A COUDRE
HORS CONCOURS
PARIS 1900
Nouvelles Machines à coudre américaines rotatives, oscillantes contrôlées.
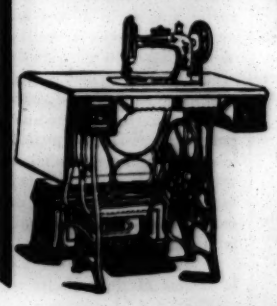
Les plus simples
Les plus robustes
DES AGENTS SÉRIEUX sont demandés dans toutes les régions où il y en a pas déjà.
Ecrire : A. ROGALLE et C^ie
123 Rue de Reuilly — PARIS

La Caféolette Louis Forest
Qui a fait renaître le Délectable
CAFÉ au LAIT à l'ANCIENNE
Se trouve au Printemps, au Bon Marché, etc.
Elle donne son plein effet avec le
Café Cristal Torcelet
18 Avenue de l'Opéra PARIS

TABLEAU DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

Nous croyons utile à la propagande d'établir ici en permanence un tableau du féminisme organisé : ainsi chacun de nos numéros pourra être adressé par nos lecteurs et nos lectrices aux personnes qu'elles désirent renseigner. Et de même ceux que nous distribuons en spécimen porteront utilement la preuve que le féminisme n'est point seulement une doctrine mais un mouvement vaste et coordonné.

Nous indiquons exclusivement les sociétés dont le programme et l'esprit concordent avec la doctrine et la méthode d'action rationnelles universellement adoptées par le féminisme international. Il existe deux ou trois autres sociétés dissidentes.

FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES

CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES

Vaste groupement composé des Conseils nationaux des femmes de vingt-cinq pays. Fondé à Washington (Etats-Unis Amérique) en 1888. A pour but d'établir une communication constante entre les Associations de femmes de tous les pays et de leur fournir les occasions de se rencontrer et de délibérer sur les questions relatives au bien public et à la famille.

Tient tous les cinq ans un grand congrès général et, entre temps, deux conférences interquinquennales dans une capitale du nouveau ou de l'ancien monde. Esprit de neutralité politique et religieuse.

Présidente : Mme la comtesse d'Aberdeen, femme du vice-roi d'Irlande.

Secrétaire générale : Mrs. Ogilvie Gordon, 1, Rubislaw Terrace, Aberdeen, Ecosse.

ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fédération des Unions nationales pour le suffrage des femmes de vingt-six pays, ayant pour but exclusif l'obtention des droits politiques pour les femmes. Fondée en 1904, à Berlin, sur l'initiative des Américaines. Tient un congrès général tous les deux ans dans une capitale d'Europe ou d'Amérique. Neutralité politique et religieuse. A pour organe mensuel le journal *Jus Suffragii* (abonnement annuel, 4 fr. 25 s'adresser à l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris).

Présidente : Mrs. Chapmann Catt.

Siège social : 7 Adam Street, Adelphi Londres.

FÉDÉRATIONS FRANÇAISES

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES

Fondé en 1901

A pour but de grouper en une vaste association toutes les sociétés s'occupant du sort de la femme et de l'enfant, et de faciliter leur travail en leur permettant de se mieux connaître et de s'aider mutuellement.

Secrétariat général : 1, avenue Malakoff

Sociétés affiliées. — Assistance par le travail, 7 ; Bienfaisance, 20 ; Cercles et foyers, 9 ; Coopération, 3 ; Education, 17 ; Emigration, 1 ; Féminisme, 9 ; Pacifisme, 1 ; Prévoyance, 6 ; Préservation, 12 ; Professionnelles, 7 ; Syndicats ouvriers, 8 ; Tempérance, 2. Total : 102.

Comité exécutif. — Présidente d'honneur : Mme Isabelle Bogelot. — Présidente : Mme Jules Siegfried. — Vice-Présidentes : Mlle Marie Bonnevial, Mme de Montaut, Alphen-Salvador, Gounouilhou. — Secrétaire générale : Mme Avril de Sainte-Croix. — Secrétaires : Mme Pichon-Landry, Brochard. — Membres du Comité : Marc Maria Vérone, Desprès, Ferdinand Dreyfus, Dr Edward-Pillet, Fiévet, Jardin, Lucile Morin, Péronneau, Pégard, Edouard Petit, Siegfried de Coppel, de Sainte-Affrique, Paul de Schlumberger, Mme Duchêne.

Sections. — 1° Section d'Assistance : Présidente, Mme Eugénie Weil, 43, rue Blanche.

2° Section d'Hygiène : Présidente, Mme Alphen-Salvador, 9, rue Le Tasse.

3° Section d'Education : Présidente, Mme Kergomard.

4° Section de Législation : Présidente, Mme Pichon-Landry, 68, rue d'Assas.

5° Section du Travail. — Présidente, Mme Duchêne, 10, quai Debilly.

6° Section du Suffrage : Présidente, Mlle Marie Bonevial, 127, avenue de Clichy.

7° Section des sciences, lettres et arts : Présidente, Mme Cruppi, 80, rue de l'Université.

8° Section de la Paix : Présidente, Mlle Toussaint.

Branches départementales. — Gironde : Mme Gounouilhou.
Indre-et-Loire : Mme Alphen Salvador.
Seine-Inférieure : Le Havre : Mlle Jardin.
Rouen : Mlle Maillard.
Bulletin trimestriel : *L'Action féminine.*

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Société Nationale affiliée à l'Alliance internationale pour le Suffrage des femmes.

L'U. F. S. F., fondée en 1909, a pour but d'obtenir pour les femmes, le suffrage au même titre qu'il est ou pourra être accordé aux hommes.

Comme première étape, l'U. F. S. F. demande l'électorat et l'éligibilité aux conseils municipaux.

Ses moyens d'action sont : la publication de brochures, les conférences et les réunions ; la formation de groupes dans les différents arrondissements de Paris, et dans les différents centres de province.

L'U. F. S. F. agit en dehors de toute préoccupation politique ou religieuse, elle convie à son travail d'action et d'organisation toutes les personnes convaincues que la justice rendue aux femmes n'aura que d'heureux effets pour la prospérité matérielle et morale du pays.

L'Union a des membres individuels, fixant eux-mêmes le montant de leur cotisation.

Elle reçoit l'affiliation des Sociétés féministes, et elle provoque la formation d'Associations suffragistes qui deviennent des filiales de l'U. F. S. F.

La Présidente d'honneur est Mme Vincent, fondatrice de la Bibliothèque féministe, 13, rue de Paris, Asnières.

La Présidente est Mme de Witt-Schlumberger, 14, rue Pierre-Charron.

Les vice-présidentes sont : Mmes Jane Misme et M. L. Le Verrier.

La secrétaire générale, Mme Léon Brunschvicg.

La trésorière, Mme Désavit.

Pour toutes les demandes de renseignements, écrire à la Secrétaire générale de l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris, 16^e arr.

ASSOCIATIONS PARISIENNES

LIGUE FRANÇAISE POUR LE DROIT DES FEMMES

Siège social : 127, avenue de Clichy.
Fondation : Fondée en 1882 par Léon Richer.
But : Revendication des droits de la femme et défense de ses intérêts.
Réunions : Le 4^e mercredi de chaque mois, Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.
Cotisations : Membres adhérents : 6 fr. par an ; membres titulaires : 10 fr. par an ; membres perpétuels : versement unique de 100 fr.
Présidente : Mlle Marie Bonnevial ; vice-présidentes : Mmes Berton et Edwards Pilliet ; vice-présidents : MM. Nattan-Larrier et Lhermitte ; secrétaire générale : Mme Maria Vérone ; secrétaire : M. Mouffle t ; trésorière : Mlle Tarbouriech.
La Ligue publie une revue mensuelle, *Le Droit des femmes*, dont le service est fait gratuitement à tous les membres.

L'ÉGALITÉ

Adresse : 13, rue de Paris, Asnières (Seine).
Présidente : Mme Vincent, présidente d'honneur de l'Union française pour le Suffrage des Femmes.
Date de fondation : 1888.
But : Egalité des deux sexes devant la loi. Bibliothèque féministe, Archives féministes, Collections de documents pour servir à l'histoire du féminisme. Réunions : 13, rue de Paris, Asnières.

GROUPE FRANÇAIS D'ÉTUDES FÉMINISTES ET DES DROITS CIVILS DES FEMMES

Fondé en 1898 a acquis la capacité jurisprudique en 1904.
Présidente, Mme Oddo Deflou.
Siège social, 33, rue de Seine, Paris, VI^e.
But. — Etude et amélioration de la condition légale de la femme.
Pour établir des relations avec le Groupe, il suffit d'en exprimer le désir. On recevra, sans contracter de ce chef aucune espèce d'obligation, des invitations aux réunions et aux conférences et de plus, gratuitement, un prospectus détaillé.

LIGUE D'ÉLECTEURS POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fondée en 1911, affiliée à la Ligue Internationale d'hommes pour le suffrage des femmes.
A pour but : 1° de grouper les hommes estimant que le suffrage doit être accordé aux femmes dans les mêmes conditions qu'aux hommes ; 2° de poursuivre la réalisation de cette réforme par une action de propagande. Cotisation annuelle d'au moins 3 francs, donnant droit au Bulletin trimestriel. Président : M. Ferdinand Buisson, député ; Vice-présidents : MM. Louis Marin, député ; Léon Brunschwicg, maître de conférence de philosophie à la Sorbonne ; Albert Chenevier ; secrétaire général : M. J. du Breuil de St-Germain ; rédacteur du bulletin : M. Raoul Rebour ; trésorier : M. Paul Katz.
Secrétariat, 33, rue de Miromesnil. Rédaction du bulletin, 55, rue de Strasbourg, Courbevoie. Trésorerie, 60, av. du Bois-de-Boulogne.
Bulletin trimestriel, abonnement : 3 francs.
Sur demande, numéro spécimen gratuit.

UNION FRATERNELLE DES FEMMES

Siège social, 77, rue Blanche.
L'Union fraternelle des Femmes, fondée en 1901 par Mme Marbel, et présidée depuis 1908 par Mme Amélie Hammer, a pour but :
1° D'intéresser les femmes à toutes les questions qui les concernent et de leur faciliter l'étude de ces questions à l'aide de conférences, livres, journaux, documents et communications de toute nature ;
2° De travailler, en outre, à l'amélioration du sort de la femme et de favoriser l'évolution féminine par les moyens qui lui paraîtront les plus efficaces.
La Société est administrée par un Bureau composé des 12 membres suivants : présidente d'honneur fondatrice : Mme Marbel ; présidentes d'honneur : Mmes Isabelle Bogelot, Desparmets-Ruello, Claire Galichon ; présidente : Mme Amélie Hammer ; vice-présidentes : Mmes Héra Mirtel, Nelly Roussel, Alice Mollard ; secrétaire générale : Mlle Hellé ; secrétaire : Mme Cremnitz ; secrétaire-adjointe : Mme Le Verrier ; trésorière : Mme Froger-Doudement.

CONGRÈS PERMANENT DU FÉMINISME INTERNATIONAL

Fondé en 1908, ce Congrès a pour but de servir de lien entre les féministes de tous les pays de passage à Paris. Il est une tribune libre ouverte à toutes les initiatives qui peuvent être utiles à la cause du progrès du féminisme. Il fait connaître les œuvres, les institutions et les manifestations de l'activité féminine mondiale, sans distinction des nationalités et des races.
Les Sociétés féministes, les rédactions de journaux féminins, les auteurs des livres et brochures concernant la question féministe, sont priés d'adresser leurs statuts, journaux, revues, photographies, résultats d'enquêtes, à la Secrétaire générale, Mme Orka, 36, rue de Penthièvre, à Paris. Une exposition de ces documents aura lieu à Paris.
Le Congrès est affilié à « l'Union française pour le Suffrage des Femmes » et à la « Ligue d'électeurs ».
Présidente : Mme Marya Chéliga, 22, rue Saint-Ferdinand.
Vice-Présidente : Mme Jane Misme, directrice de *la Française*, 64, rue de Richelieu.
Comité : Mmes Bowman-Wells, Fagan, Fraenkel, Frappier, Nini Kohnberger, Markovitch, Pissargewsky, Seidler, Watewska Xenopol. — Trésorière : Mme R. Herzenstein, 10, rue d'Erlanger.

ASSOCIATIONS REGIONALES FRANÇAISES

Outre les branches du Conseil national et les groupes de l'U. F. S. F. il existe en province quelques sociétés locales dont la principale la **Fédération féministe primaire** fondée en 1909, formée de groupes féministes universitaires départementaux, ouverte à tous les membres de l'enseignement public. Secrétaire : Mme Jeanne Néo, 80, rue Chapital, à Levallois-Perret.
Bulletin corporatif : *L'Action féministe.*

SOCIETES ETRANGÈRES

Vingt-cinq pays des cinq parties du monde possèdent actuellement un Conseil national et une Union pour le suffrage affiliés au Conseil International et à l'Alliance Internationale.
La plupart d'entre eux comptent des Sociétés de propagande diverses, souvent très importantes. Il nous est impossible d'établir ici la liste de ces œuvres dont le total des membres se chiffre par millions. On peut se procurer des indications les concernant au Secrétariat des deux grandes Fédérations internationales mentionnées en tête de ce tableau.

SERVICE DE LIBRAIRIE

Publications en vente à "La Française"

Expédition franco en France à partir de 1 fr. 50. Pour les brochures demandées séparément joindre 0 fr. 05 de port, et 0 fr. 15 si on désire qu'elles soient envoyées recommandées. *Les expéditions ne sont faites que si le montant de l'envoi est joint à la demande.*

Ouvrages de propagande et de Doctrine féministe

Problème et préjugé de sexe, par Jean Finot. Etude unique et magistrale sur la question de l'égalité des sexes (5 fr. franco à *La Française*).

Le Couple futur, par Jules Bois (3 fr. 50). Belle étude morale des conditions du bonheur dans le mariage.

Le Catéchisme féministe par J. J. Renaud. Exposé par demandes et réponses des points les plus controversés de la doctrine. (1 fr. 50 pris à *La Française* ; 2 fr. 50 en librairie).

Le Féminisme, par Mme Avril de Sainte-Croix, historique abrégé du mouvement féministe. (2 fr. 50).

Le droit des Femmes, par Marguerite Martin argumentation très ferme et remarquablement intelligente et mesurée sur toute la question féminine. (2 francs).

La Femme dans les organisations ouvrières, par M. L. Compain, liste et histoire abrégée des groupements féministes et de la part prise par les femmes dans le mouvement syndicaliste. (2 francs).

La Femme en Roumanie, par Alexandre Stourdza, étude sur la situation de la femme roumaine, précédée d'un aperçu général sur le féminisme, et sur son organisation en France.

Le Suffrage des Femmes dans tous les pays, par Alice Zimmern, traduit en Français par l'U. F. S. F. (2 francs).

Ere réhabilitée, par Claire Galichon (3 fr. 50). Exposé philosophique de la question féministe.

Amour et Maternité, par Claire Galichon. Vues très personnelles et très généreuses, sur la morale courante concernant ces questions.

Ces deux derniers ouvrages sont cependant parfois en désaccord avec la doctrine du mouvement international organisé.

Les Femmes écrivains d'aujourd'hui (Suède) par Louise Cruppi (4 francs).

Pour la femme, études féministes par l'abbé Naudet (3 fr. 50).

Le sujet de cet ouvrage, conçu au point de vue catholique, est cependant traité dans un parfait esprit d'impartialité et de justice.

Les Carrières de la jeune fille, par Paul Bastien (3 fr. 50).

Comment caser nos filles, par André Caron (2 francs).

Livre des candidats et candidates aux emplois administratifs (1 fr. 50).

Brochures de propagande, de doctrine ou de documentation

Bulletin de l'U. F. S. F. : année 1911, 0 fr. 25 ; année 1912, 0 fr. 50.

Conférence sur le Suffrage des Femmes par Mme Robert Mirabaud (0 fr. 20).

Les résultats du Vote des Femmes, par Mme Le Verrier (0 fr. 20).

Masculin et Féminin, conférence par Wilfred Monod (0 fr. 10).

Le Suffrage des femmes en France, par l'U. F. S. F. (0 fr. 10).

L'Action sociale des Femmes, par Mme L.-M. Compain (0 fr. 30).

Le Féminisme, ses origines et son avenir, par Auguste Fabre, offert pour la propagande à 0 fr. 30.

En feuilletant les catalogues, par Mme M. L. Compain, aperçus sur les conditions du travail à domicile. (0 fr. 30).

Les Conséquences du travail de la Femme, par L. Compain (0 fr. 20).

La Charte de la Femme, par Jean Finot, suivie d'une enquête sur le suffrage des Femmes (0 fr. 50).

Pour le Suffrage des Femmes par Jane Misme (0 fr. 25).

L'Alliance internationale et l'Union Française pour le Suffrage des femmes (0 fr. 10).

Aux jeunes ouvrières, conseils d'une mère, par Mme Paul de Schlumberger (0 fr. 20), chez Fischbacher ou à *La Française*.

L'Alcoolisme et le Vote des femmes, par Mlle Levray (0 fr. 20).

De l'intérêt qu'ont les hommes au Suffrage des femmes, par Jean du Breuil de Saint-Germain (0 fr. 10).

Extraits de Stuart Mill et de Condorcet (0 fr. 10).

Les Idées de Mrs. Olive Schreiner sur la Femme et le Travail, par Mme de Schlumberger (0 fr. 20).

Griffes, monologues, de Mme Paule Leclerc : 10 monologues, 1 fr. ; 1 monologue, 0 fr. 20.

Féminisme et Pédologie, par G. Persigout (0 fr. 40).

L'Eveil du féminisme en Orient, par Mme Chapmann-Catt (0 fr. 10).

Le Préjugé des sexes, par le Dr Lobit (0 fr. 15).

Ouvrages d'intérêt social

L'Art Social, par Roger Marx (3 fr. 50).

La lutte antituberculeuse par le dispensaire, par J. Meynadier (0 fr. 60).

Romans d'esprit féministe

Le Triomphe des Vaincus, par Harlor (3 fr. 50).

Tu es femme..., par Harlor (3 fr. 50).

Marthe Briens, par Emilie Arnal. (3 fr. 50).

La Vie tragique de Geneviève, par Louise Compain (3 fr. 50).

L'Amour de Claire, par Louise Compain (3 fr. 50).

Le Miroir aux Alouettes, par J. de Mestral Combremont (3 fr. 50).

Modeste Automne, par Marguerite Baulu.

Leur proie, par Héra Mirtel (3 fr. 50).

La Fille de son père, par Marie Howland, offert pour la propagande à 0 fr. 75.

Rêves, par Olive Schreiner, traduit par Mme Robert Mirabaud (15 fr.).

Inéxitable réparation, par Mme Jong van Beek en Donk (3 fr. 50).

Livres pour enfants

Histoire d'une petite fille d'il y a cent ans, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié, doré sur tranches (7 fr. 25).

La Petite Marquise, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié doré sur tranches. (7.25).

La Petite Impératrice, par Mme Cremnitz (Parrhisia) ; livres d'étrennes. (Juven). 8 fr. Illustrations de Léonce Buret.

Bibliothèque Fémina

Pour bien tenir sa maison,
Pour bien s'habiller,
Pour bien connaître les usages mondains,
Pour bien élever ses enfants,
Pour bien faire du sport,
Pour bien travailler chez soi,
Pour bien s'initier aux arts,
Pour bien connaître ses droits,
et surtout Pour bien gagner sa vie,
qui contient de très sérieux renseignements.
Prix : 5 francs franco, brochés ; 8 francs reliés.
Les demander à *La Française*.

CARTES POSTALES

Le féminisme en images

Nous disposons actuellement de huit des dessins de Mlle Suzanne de Callias publiés dans le journal et édités en cartes postales. Ce sont :

1. La porteuse de pain.
2. Le Don Juan.
3. Cochères.
4. L'électeur.
5. Les reines.
6. Les lois protectrices (paternité naturelle).
7. Le cabaret.
8. Les trois buveurs.

Prix franco :
Les dix : 0 fr. 50.
Le cent : 3 francs.
Nous composons les envois d'un ou de plusieurs modèles selon les demandes.